

LA GAZETTE DU NORD

L'ABITIBI

LA TUQUE

ROUYN

LE NOUVEL ONTARIO

18e Année, No 18.

ADMINISTRATION : Amos, P. Q.

VENDREDI, 28 MAI 1937.

LES CHOSES POLITIQUES A QUEBEC

Mercredi, à la Chambre, le député d'Arthabaska, M. J.-D. Gagné, a déclaré qu'il n'avait pas démissionné et qu'il n'avait pas l'intention de le faire.

x x x

La Chambre n'a pas siégé mercredi soir. Il y a eu dîner d'Etat, à l'occasion de la visite, à Québec, de Lord et Lady Tweedsmuir. Ce fut grande fête. Tous les person-nages en vue étaient présents.

x x x

Le Conseil Législatif a étudié, mercredi midi et à la séance de l'après-midi, la loi de réforme des tribunaux de la Province. L'hon. John Hall Kelly a été le premier à prendre la parole. Il dit comment se pose la question de la constitutionnalité de nos tribunaux. La présente loi essaie de régler le problème en diminuant le pouvoir des magistrats et en décrivant autrement le territoire où ils devront exercer leurs fonctions. Il cite et étudie les textes. La loi, dit-il, améliore, sur certains points, les conditions actuelles, mais il faudra y apporter certains amendements qu'il juge absolument nécessaires. M. Kelly a dit les conclusions auxquelles il en est arrivé, après son étude. Les amendements que je considère nécessaires sont les suivants :

1.— Limiter le nombre de magistrats de district qui pourront être nommés à 21, tel que le veut la loi actuelle.

2.— Maintenir les Cours du Recorder de Québec et Montréal et aussi les autres telles cours, s'il y en a, dont le titulaire ne peut être révoqué que sur une adresse conjointe des deux Chambres.

3.— Décréter que les traitements des Juges des Sessions, Magistrats de District et Juges de la Cour du Bien-être Social ne pourront

Demande d'emploi

Une jeune fille, bachelière en français, demande un emploi, à Amos, comme commis dans un magasin ou restaurant ou encore comme fille de chambre dans une famille distinguée, sans enfant. Cet emploi sera pour deux mois.

S'adresser à : La Gazette du Nord, Amos, Abitibi.
28-4 juin.

Avis Public

Si l'automobile marque PONTIAC, licence Ontario, No. J. T. 231, appartenant à M. J. W. Gifford, n'est pas réclamée d'ici huit jours, elle sera vendue pour acquitter les frais d'entreposage.

GARAGE FRECHETTE

Tél. 111 -- 1ère Avenue

AMOS

21-28 mai — 4 juin

être diminués par Ordre en Conseil.

4.— Décréter que les Juges des Sessions et Magistrats de District actuels continuent d'être Juges des Sessions et Magistrats de District.

5.— Il ne pourra être établi de Cour de Magistrat siégeant ailleurs qu'au chef-lieu d'un district ou comté qu'après l'établissement d'une Cour de Magistrat siégeant à ce chef-lieu.

Dans les circonstances je ne suis pas prêt à voter le renvoi à 6 mois et je suggérerais à l'honorable Proposuer et à l'honorable Secondeur de la motion de bien vouloir la retirer sauf à la proposer plus tard sur troisième lecture si on juge à propos de le faire. Nous passerons alors la loi en division sur deuxième lecture et nous irons ensuite en Comité Général et on soumettra les amendements que nous pourrions alors discuter plus en détail.

x x x

Au débat, à la Chambre Haute, dans l'après-midi, l'hon. M. Du Tremblay a demandé que la loi des tribunaux soit soumise à un Comité d'étude.

L'hon. M. Laferté a demandé, de nouveau, la remise de l'adoption de cette loi à six mois, si, à la troisième lecture, le comité du Conseil, après étude, n'a pas réussi à l'amender. "J'étais d'avis", dit M. Laferté, qu'il faudrait renvoyer le bill à six mois à cause du chambardement judiciaire qu'il représentait à nos yeux. Mes collègues dans le temps m'ont donné leur appui et je les en remercie. Mais nous avons en un ajournement de presque une semaine. Et vous avez vu la grande presse féliciter le Conseil pour son utilité. Au cours de cet ajournement, nous avons pu étudier le bill. De retour au Conseil, la grande majorité de mes collègues disent qu'il y aurait lieu de l'amender, ce bill, de le refaire et de prouver au gouvernement que nous n'avons pas de parti pris en le ratifiant. Ceci n'est pas une reculade. Le sentiment de mes collègues étant que nous devons amender, refaire, ce bill, je consens à retirer ma motion de rejet, mais à condition d'étudier ce bill pour l'amender. Je crois que c'est dans l'intérêt de tous d'étudier le bill en comité de législation. Lorsqu'il viendra en troisième lecture, nous nous réservons le droit de présenter la motion de rejet à six mois encore une fois."

M. Raymond lit ensuite la motion de M. Laferté pour retirer sa motion d'ajournement à six mois et la Chambre Haute vote la loi en deuxième lecture sur division.

x x x

Aux délégués de la métropole qui étaient venus le rencontrer au Montréal, le premier ministre a dit de s'adresser à Ottawa. L'honorable Maurice Duplessis a déclaré que la Province ne pouvait pas

Suite à la page 12

Sir M. Tellier préside la prorogation du Parlement

La 2ème Session de la 20ème législature provinciale a pris fin hier après-midi jeudi à 4 h. 30. Elle a duré 3 mois et 4 jours. Ce fut une période harassante pour les députés et les journalistes. Au Conseil législatif, après de longues discussions, on a disposé définitivement de la Loi des Tribunaux, en l'adoptant avec certains amendements. Sir M. Tellier a prononcé le discours de clôture, en résumant toutes les lois passées à cette dernière session. A 4 heures à l'annonce de la prorogation, ce fut un vrai délire et des applaudissements. On aurait dit des écoliers partant en vacances. Un député surtout, M. R. Labelle manifesta un grand enthousiasme.

Avant la prorogation, Sir M. Tellier a signé 35 Bills, dont les Bills No. 208 et 165, concernant les municipalités scolaires catholiques et protestantes de la Ville de Val d'Or.

L'hon. M. Taschereau

L'ex-Premier Ministre du Québec, l'hon. M. Taschereau, a failli se noyer, au cours d'une excursion de pêche dans les Laurentides. L'embarcation dans laquelle il était à chaviré. M. Taschereau est revenu à la nage à son canot qu'il remit à flot. M. Taschereau regagna le camp.

Principal du McGill

Le bureau des gouverneurs annonce la nomination au poste de l'Université McGill, du Dr W.-H. Brittain, qui était vice-principal du Collège MacDonald. Le Dr Brittain occupera son poste temporairement.

A LA HACHE

Berlin, 28. — Le gouvernement allemand cherche qui a pu donner au Cardinal Mundelein, à Chicago, les renseignements qui lui ont permis de fustiger l'attitude de Hitler envers le clergé catholique allemand. Les Soeurs Franciscaines de l'Illinois auraient reçu et transmis les documents au Cardinal. Si les auteurs de cet envoi sont découverts, ils seront punis de mort : LA DECAPITATION A LA HACHE.

LA JUSTICE EN ABITIBI

L'anniversaire des 5 jumelles

Callander, Ontario, 28. — Les célèbres jumelles Dionne, qui ont aujourd'hui trois ans, pèsent en moyenne trente livres et cinq onces, soit onze onces de moins que le poids normal d'un enfant de cet âge. A l'occasion de leur anniversaire de naissance, les quintuplées seront présentées dans un programme de radio international. Le Dr Dafoe a annoncé qu'elles rempliraient au moins les trois quarts du programme à elles seules. Elles chanteront de vieux airs canadiens-français, comme "En roulant ma boule". Leurs gardes-malades les accompagneront; le Dr Dafoe prononcera ensuite quelques mots.

La désertion...

M. Jos. Coutu publie une "Tribune Libre" dans laquelle il parle de la désertion des lots pour les colons dans l'ABITIBI. Il attribue cette désertion au Gouvernement. M. Coutu dit :

"COMMENT RETENIR AU SOL LES COLONS DEJA ETABLIS"

"Ste-Gratude de Pontiac.

"Monsieur le rédacteur".

"De retour de voyage à Québec et Montréal, comme délégué du Cercle local de l'U.C.C., j'ai rencontré un grand nombre de colons, et comme je leur disais que le gouvernement n'accorde rien aux colons qui n'ont plus de primes à retirer, au moins une cinquantaine d'entre eux, dans cette paroisse, m'ont déclaré: Eh bien, il ne nous reste plus qu'à retourner vers les villes et à se laisser vivre par le secours direct, puisque les autorités ne veulent que faire de la nouvelle colonisation. D'autres ont exprimé l'intention d'aller travailler dans les mines et de laisser leur terre reprendre en broussailles.

"Ce qui veut dire que pour les 84 paroisses de l'Abitibi, (si je dois me baser sur la population de Ste-Gratude, soit une moyenne de cinquante bons vieux colons par paroisse) que 1,700 colons ne seront plus sur des terres de colonisation en 1938.

"Au contraire, si le gouvernement adoptait notre plan de colonisation, plan fait par des colons, par conséquent ceux qui connaissent le remède à leur mal, ces 1,700 colons demeureraient sur leurs lots et pourraient en faire un succès.

"La parole est au ministère de la colonisation. Que fera-t-il pour sauver la situation? Je n'exagère rien et je suis en mesure de prouver mes avancés.

Jos. COUTU."

L'honorable juge Lucien Cannon, de la Cour Supérieure de Québec, a siégé, à Amos, district judiciaire de l'Abitibi, le 13 mai 1937. Il a rendu de nombreuses décisions dans diverses causes. Il nous fait plaisir de communiquer à nos lecteurs les décisions prises. M. F.H. Bousquet a bien voulu nous en faire la communication, et, aussi, nous empressons-nous d'en faire la publication pour nos lecteurs :

COUR SUPERIEURE

(Présidence du Juge Cannon)
(Inscription en droit) : Procureur Général du Canada vs Dame O. Champagne et F. Deschesnes. (Inscription en droit de la défenderesse dans Champagne). Jugement : Inscription en droit maintenue suivant conclusions.

(Juridiction gracieuse) : Julius Ilovitch, de Val d'Or. (Requête pour être nommé Commissaire de la Cour Supérieure pour le district de l'Abitibi). Jugement : En délibéré.

COUR DE CIRCUIT

Les Syndics de la Paroisse de St-Philippe de la Reine vs Les Héritiers de Philias Bureau. (Répartitions d'Eglise — \$305.60). Jugement : En délibéré.

COUR DU BANC DU ROI

(Juridiction Criminelle) : Mlle Ursule Tessier, Appelante, vs Samuel Fauchon, Intimé. Mlle Tessier, institutrice de Dalquier, fut condamnée en Cour de Magistrat, l'automne dernier, à payer \$1. d'amende et les frais, pour voies de faits simples sur la personne de Marie-Marthe Fauchon, 11 (Suite à la page 5)

TERRES à VENDRE

La Commission du Prêt Agricole Canadien, adresse : 71, rue St-Pierre, Québec, offre en vente les terres suivantes :

A Dupuy, comté d'Abitibi : terre ci-devant occupée par Monsieur Louis Careau. Propriété d'environ 200 acres, dont 70 environ en culture.

A Dupuy, comté d'Abitibi : terre ci-devant occupée par Monsieur Sylva Gervais. Propriété d'environ 99 acres, dont 50 environ en culture.

Toutes ces propriétés sont pourvues de bâtisses convenables.

Les conditions de vente sont : au moins 10% comptant, et la balance payable en pas plus de 25 annuités égales et consécutives, l'intérêt étant calculé sur une base de 5%.

POSSESSION IMMEDIATE.

Tous les intéressés sont priés de s'adresser sans délai à :

La Commission du Prêt Agricole Canadien

71, rue St-Pierre, - QUEBEC.

LISEZ "LES MINES" PAGE 4

CONSERVEZ SAIN
la peau du **BÉBÉ**



SAVON BABY'S OWN
le meilleur pour Bébé et pour Vous

LA MOTTE

Nos classes ont été visitées par l'Inspecteur, ces jours derniers. Il a paru très satisfait du travail qu'avaient fait institutrices et élèves. Souhaitons-leur courage et succès pour briller aux examens de juin et prendre ensuite un repos bien mérité.

VA-ET-VIENT

—Mme Gérard Giasson et Mlle Eva Héту sont de retour d'une promenade à Nicolet et Montréal.

—Mmes D. Rochon et Jean Rondeau, de Montréal, sont venues visiter M. et Mme J.-A. White.

—M. Jimmie Thompson, de Rouyn, était de passage à La Motte récemment.

—Mme W. Meilleur, de Rouyn, M. et Mme Ozias Filiatrault, de Val d'Or, sont venus rendre visite à Mme Ed. Meilleur, la semaine dernière.

—M. Armand Ouellet est à Taschereau. Il y remplit les fonctions d'agronome.

—Mlle Gabrielle Martineau, institutrice, est allée visiter ses soeurs Yvette et Gilberte, enseignant à Taschereau.

Le 1er juin à LaSarre

Mardi soir prochain, à La Sarre, un drame, en sept tableaux, sera joué, sous le Patronage des

Rhumes
Essayez votre rhume tout de suite avec



ABBEY'S
Le sel de santé

Congrès du Parler-Français

Les Prêtres qui désirent assister au deuxième Congrès de la Langue française sont instamment priés de s'inscrire dès maintenant au **Comité de Réception**, et d'indiquer s'ils désirent qu'une chambre leur soit réservée, la date de leur arrivée et la durée de leur séjour à Québec. A défaut de cette précaution, il sera impossible au Comité de leur assurer les facilités désirables.

Prière d'adresser toute communication au **Comité de Réception, Section ecclésiastique, Université Laval, Québec.**

Chevaliers de Colomb.

Cette soirée: "Pas de prêtre entre toi et moi", de Pierre l'Ermite, sera donnée à l'occasion du 20ième anniversaire de fondation de la paroisse.

M. Lawrence se rétracte

Un député, à l'Assemblée Législative du Manitoba, M. H. F. Lawrence, a déclaré, en Chambre, à St-Boniface, qu'il a fait erreur en disant, à la dernière session de la Législature que les employés de la National Breweries n'étaient pas payés de justes salaires. M. Lawrence est venu, à Montréal, depuis et il a visité les Brasseries Dawes. Il a fait une enquête et il a dit, à son retour, chez lui: —

"Lors du dernier débat à l'Assemblée Législative concernant l'impôt d'une taxe de 5% sur la bière importée dans cette province j'ai allégué que la brasserie Dawes, de Montréal, ne payait que 16c de l'heure aux femmes et 21c de l'heure aux hommes mariés à son emploi. L'on attirera à mon attention que cette déclaration était fautive et les divers témoignages reçus nécessiteront une investigation personnelle. En arrivant à Montréal, j'ai appris que les salaires mentionnés n'étaient pas corrects et, après avoir visité la brasserie Dawes, j'ai pu m'assurer du fait que le salaire minimum payé aux femmes est de 30c de l'heure et aux hommes de 37½c de l'heure. Un grand nombre d'employés sont même engagés à un salaire beaucoup plus élevé.

"Le salaire donné aux femmes est 30% de plus que le tarif minimum de la loi des gages de la Province de Québec. J'ai aussi remarqué, lors de ma visite, que les arrangements faits pour le confort, la santé et le bien-être des employés sont des meilleurs et tout à fait égaux à ceux des autres industries.

"Si mes remarques à l'Assemblée Législative ont pu nuire à la "National Breweries Limited", je le regrette vivement et j'ose espérer qu'avec la coopération des directeurs de la brasserie, mon explication aura comme résultat le développement de relations commerciales les plus agréables entre les provinces."

PENSEE

La vraie liberté n'est pas de faire ce qu'on veut, mais ce qu'on a le droit de faire.

MINISTRE DES MINES ET DES PECHERIES

Service des Mines

Soumissions

Des soumissions faites sur des formules fournies par le Service des Mines, et mises dans des enveloppes portant le mot "Soumissions", seront reçues au bureau du Directeur du Gouvernement, dans la cité de Québec, jusqu'à midi, heure réglementaire de l'est, mardi le 8 juin 1937, pour la construction des routes suivantes:

- Projet No. 1 Chemin reliant les mines Bussières, Beaufort & Perron à la route Rouyn-Louvicourt. 4.68 milles.
- Projet No. 2 Chemin reliant la mine Fleming à la route Rouyn-Louvicourt. 0.93 mille.
- Projet No. 3 Chemin reliant la mine Québec-Manitou à la route Rouyn-Louvicourt 1.01 mille.
- Projet No. 4 Chemin reliant la mine Gale, à la route Rouyn-Louvicourt. 0.38 mille.
- Projet No. 5 Chemin reliant la mine Siscoe, à la route Amos. 0.87 mille.
- Projet No. 6 Chemin reliant la mine Shawkey, à la route Rouyn-Louvicourt. 1.19 mille.
- Projet No. 7 Chemin reliant les mines du canton Duvernay à Amos. 4.91 milles.
- Projet No. 8 Chemin reliant la mine Moosha, à la route Rouyn-Louvicourt. 2.53 milles.
- Projet No. 9 Chemin reliant la mine Freegold à la route Senneterre — La Relne. 2.0 milles.

On pourra se procurer les formules de soumission, et tous les documents nécessaires, en s'adressant au bureau du Directeur du Service des Mines. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié par une banque à charte du Canada, et fait à l'ordre du Ministère des Mines et des Pêcheries, pour un montant égal à 10% du prix de cette soumission.

Le Ministre des Mines et des Pêcheries ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. La publication non autorisée du présent avis ne sera pas payée.

Le Directeur du Service des Mines.

A. O. DUFRESNE.

QUEBEC, 26 mai 1937.

Le Congrès du Parler-Français

La 22ième émission du Congrès du Parler-Français se fera par la Radio-Canada, mercredi, 2 juin, de 10 heures à 10.30 heures, p. m.

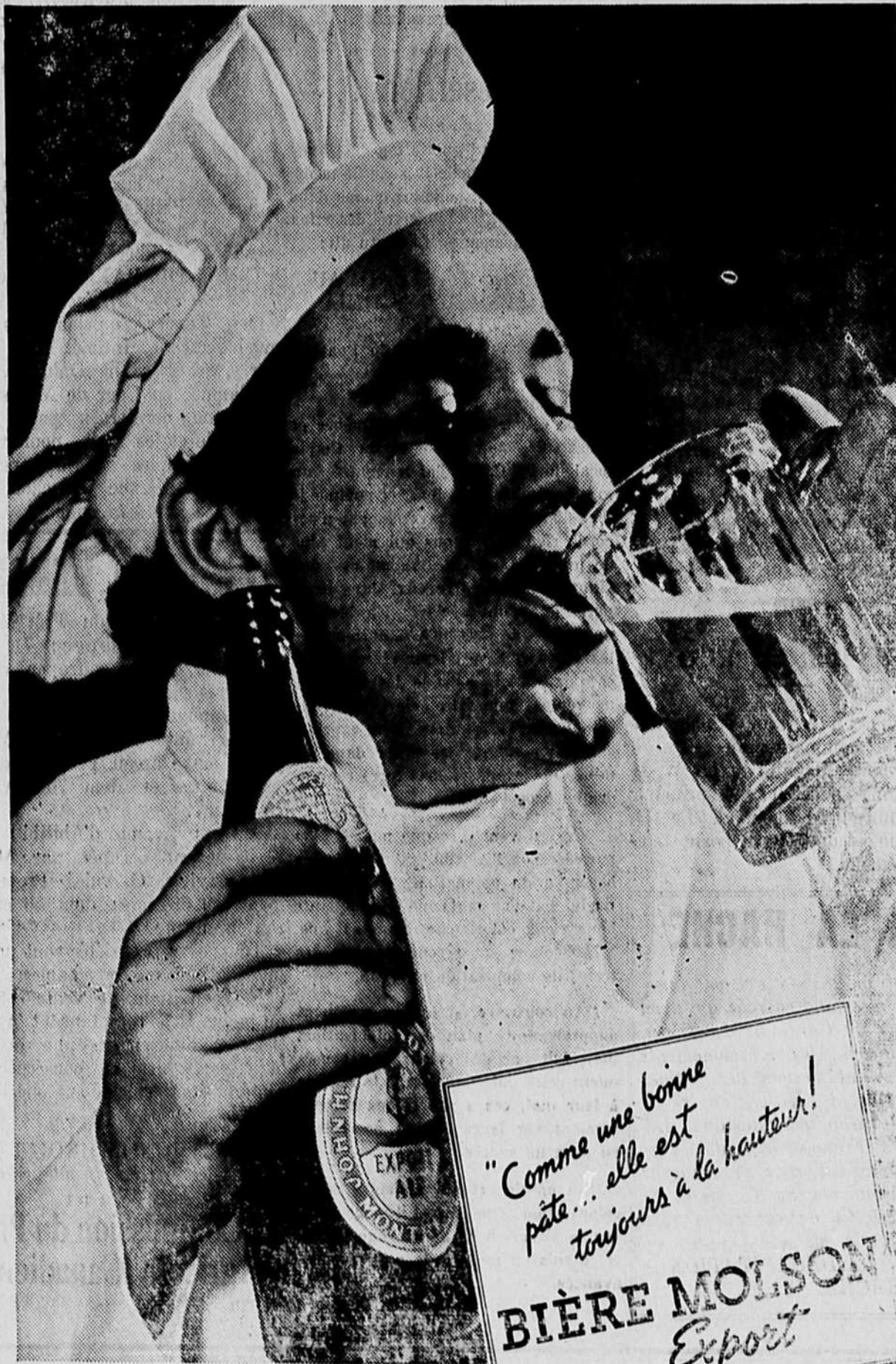
PALMAROL

Le cercle s'est réuni, le 11 avril, en assemblée spéciale, sous la présidence de M. Amédée Rodrigue.

M. le Président a parlé de la nécessité de grouper les cultivateurs, afin qu'ils deviennent des hommes d'affaires.

On s'occupa ensuite de l'achat des engrais chimiques et de la brochure à clôturer.

Stanislas RODRIGUE, sec.



BIÈRE MOLSON Export

"Comme une bonne pâte... elle est toujours à la hauteur!"

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE GRAND-PÈRE BUVAIT

SAPHIX

La nouvelle vaporisation sans odeur et sans goût

LE TUEUR-GEANT

SAPHIX
INSECTICIDE
sans odeur
DE FRUIT
MOUCHES
MARINGOUINS
MITES
PUNAISES
COQUERELLES

- * TUE TOUS LES INSECTES.
- * NE TACHE PAS.
- * N'AFFECTE PAS LES ALIMENTS.
- * SANS DANGER POUR LES ANIMAUX.

Vendu par tous les bons marchands.

LA FAIBLESSE
PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Symptômes ou conséquences de l'ANEMIE:

- Pâleur
- Fatigue
- Chaque d'appétit
- Malaise
- Mémoire
- Double de dos, de tête
- Insomnie
- Nécessité d'arrêter
- Lesquels sont
- caractéristiques de l'anémie

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

pour les Femmes
Pâles et Faibles

Ge. Chiquet FRANCO Américaine Ltd.,
1570, rue St-Denis, Montréal



LA GAZETTE DU NORD

VENDREDI, 28 MAI 1937.

LA GAZETTE DU NORD

Page 3

VOYEZ LES MINES DE L'OUEST DE LA PROVINCE

Le voyage de la Chambre de Commerce du District de Montréal, dans le Nord-Ouest de la Province de Québec, aura lieu à la fin du mois prochain.

Les voyageurs, au nombre d'une centaine, quitterait Montréal par train spécial du Chemin de Fer National.

Mercredi, 23 Juin, à 3 hrs P. M.

Nous donnons quelques détails de l'itinéraire:

Départ — Montréal — 3.00 p. m. — Mercredi, 23 Juin

Arrivée — Amos — 6.30 a. m. — Jeudi, 24 Juin

Arrivée — Noranda — 9.00 a. m. — Jeudi, 24 Juin

Dans la journée de jeudi, les excursionnistes visiteront les Mines suivantes: *Noranda, Beatty, Aldermac, Arntfield, Stadacona et McWatters.*

Les voyageurs quitteront Noranda, vendredi, 25 juin, à 2 heures du matin et arriveront à Amos, le même jour, à 5 heures de l'avant-midi.

La journée de vendredi sera consacrée à la visite d'Amos et des Mines *O'Brien, Thwson, Cadillac et Canadian-Mallartie.*

Samedi, 26 juin, on visitera Val d'Or et les Mines *Siscoe, Shawkey, Sullivan, Jacola, Lamaque et Sigma.*

Les voyageurs quitteront Amos à 3.30 hrs p. m., dimanche, 27 juin et arriveront à Montréal, lundi matin, à 7 heures.

Tous ceux qui désireront prendre part à ce voyage peuvent demander, s'ils en est besoin, des détails au Chef du Secrétariat de la Chambre de Commerce de Montréal, M. Rosario Gaudry, 25 Est, Ru St-Jacques, Montréal.

Titulaires

L'Université Laval a fait plusieurs nominations dans les facultés de Médecine, de Droit et des Arts. Ont été nommés: MM. Lucien Morand, (docteur en droit), M. Antonio Langlais, Mre Guy Hudon, Mgr François Pelletier, M. l'abbé Georges Abel, le Dr Ed. Morin, le Dr Henri Marcoux, le Dr Richard Lessard, le Dr Rosario Gingras. M. Ovilá Bédard, sous-ministre des terres et forêts a été nommé membre de cet important conseil.

Construction d'une chapelle à St-Norbert

On commencera bien tôt à St-Norbert de Montbrun, Abitibi, paroisse fondée l'année dernière par la Société de Colonisation du diocèse de Québec, la construction d'une grande chapelle en bois qui mesurera 45 pieds de largeur et 100 pieds de longueur. Cette paroisse comprend déjà huit à neuf cents âmes. Ces colons viennent du diocèse de Québec. En avant de la chapelle improvisée actuelle, on voit suspendues les barres de fer, sur lesquelles on frappe pour sonner les heures des offices. C'est dire que cette chapelle n'a pas de cloche. Une cloche de 150 à 200 livres serait donc la bienvenue. Avis aux âmes généreuses.

Depuis le 23 avril on compte 3 baptêmes dans cette paroisse.

Baptêmes: — 23 avril: Joseph Raoul, Norbert, fils de M. et Mme Henri Lavoie (Blanche Hébert). Parrain et marraine: M. et Mme Roaul Petit.

— 2 mai: Joseph, Gérard, Lucien, fils de M. et Mme Gérard Tremblay (Noëlla Caron. Parrain et marraine, M. et Mme Aldée Tremblay.

— 15 mai: Joseph, Henri, Georges, Clément, fils de M. et Mme Henri Charest (Imelda Denis). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Laflamme.

M. Elphège Daignault décédé

Un Canadien-français en vue de "Woonsocket", Rhode-Island E.-U est décédé dans la personne de M. Elphège-J. Daignault. Il était le fondateur du journal "La Sentinelle". Il était âgé de 58 ans. M. Daignault est mort subitement.

Elections provinciales

Victoria, 28. — Les élections provinciales auront lieu, le 1er juin prochain, dans la Colombie britannique. La Chambre se compose de 48 députés élus par le peuple. La dernière élection eut lieu, le 2 novembre 1933. Les députés reçoivent \$2000. comme indemnité. L'Orateur reçoit un salaire de \$1800 à part sa nindemnité et le Chef de l'Opposition \$2,000.00. Il y a huit ministres. Le Premier reçoit \$9,000.00 et les sept autres: \$7,500.00.

L'Honorable M. Pattulo, (Libéral), Premier Ministre. Les partis en présence, à la Chambre, se composent comme suit:

Libéraux	35
C. C. F.	7
Indépendants sans parti	2
Indépendants	2
Unioniste	1
Ouvrier	1

48

Aux élections du 1er juin, il y aura 14 femmes candidates. On dit même que plusieurs hommes se sont complètement désintéressés de la politique et ne veulent pas s'en mêler. Cette décision a été prise autant dans un parti que dans l'autre.

Deux d'entre elles ont déjà siégé dans la dernière législature: Madame Helen Douglas Smith, libérale élue avec M. G.-G. McGeer dans la circonscription de Vancouver-Burrard et Mme Dorothy Sterves qui représentait Vancouver-Nord. Cette dernière qui était sous l'allégeance de la C.C.F. aura comme adversaire une autre femme, Mme Edith Turner qui se présente sous l'étendard libéral.

Dans Victoria, deux femmes briguent les suffrages: Mme Nancy Hodges, libérale et Mme Olive Knudsvig, qui prône le programme du Crédit Social.

Mme James Barclay, libérale, montera à l'assaut de la forteresse C.C.F. de Vancouver-Est.

3 candidates: — Outre Madame Smith, deux autres femmes sont en lice dans Vancouver-Burrard. Ce sont Mmes Catherine Bufton, du parti de la reconstruction et E.-M. Brooks du Crédit Social.

Mme Grace Martin est candidate de la C.C.F. dans "The Islands" et Mme A.-C. Boydell porte l'étendard du Crédit Social.

M. Louis Lebourdais courait de bonnes chances d'être élu par acclamation dans Cariboo, mais Mlle Jennie-E. Clarke s'est présentée contre lui au dernier moment comme indépendante.

7 candidats:—Mlle Elenor Johnson, ancienne journaliste qui ne fut battue que par 228 voix dans Burnaby en 1933 se présente de nouveau comme porte-étendard du parti libéral. Elle devra faire face à un autre partisan du gouvernement, M. W.-E. Grieve. Il y a sept candidats dans cette circonscription.

Parmi les candidats, il y en a treize qui sont ou ont été journalistes. C'est la première fois, dans l'histoire de la Législature, qu'un semblable événement se produit.

Montréal, 25. — Un autocar dans lequel se trouvait 16 passagers a chaviré, hier, en traversant le village de Caughnawaga. Heureusement pas un des occupants ne fut blessé.

Mariage de l'Ex-Roi Ste-J.-d'Arc (Lav.)

Monts, France, 28. — Aucun des membres de la famille royale d'Angleterre n'assistera au mariage de l'ex-Roi Edouard VIII. Seize personnes escortées viendront d'Angleterre, le 3 juin, pour la cérémonie.

Mariage double. — Le 1er mai M. Séverin Robitaille, Abitibi, épousait Mlle Lucienne Robitaille, fille de M. Charles Robitaille, de cette paroisse.

Les témoins étaient: M. Philippe Bourque et M. Charles Robitaille, père de la mariée.

Le même matin, à la même heure, M. Adrien Duchesne, fils de M. Joseph Duchesne, épousait Mlle Fernande Robitaille, fille de M. Charles Robitaille. Ces derniers avaient pour témoins: M. Joseph Duchesne, père du marié, et M. Philippe Robitaille, frère de la mariée.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé D. Guillemette.

Nos meilleurs souhaits de bonheur.

Acquitté

Montréal, 28. — Jean-R. Mercier, 55 ans, qui était accusé d'avoir tué une jeune fille de 18 ans, Jacqueline Roberge, en pratiquant sur elle une opération illégale, a été acquitté hier. La jeune fille a succombé à une infection il y a un peu plus d'un mois et on avait attribué l'empoisonnement à une opération.

TRANSFORMEZ VOTRE MAISON AVEC LES

REVETEMENTS INSUL-ATED



(Styles briques, bardeaux ou stucco)



Remarquez l'épaisseur du revêtement Insul-ated style briques, illustré.

... Faites-le d'après le plan

d'améliorations aux habitations pour à peu près \$10. par mois.

(pour un terme de deux ans)

Les revêtements B. P. Insul-ated — pour maisons ordinaires, soit en ville ou à la campagne, ne coûtent que quelques dollars — et quelle différence! D'une beauté réelle, ils isolent, protègent, mettent fin à la nécessité de peindre. Ils sont à l'épreuve du feu, de couleurs permanentes, épargnent du combustible — et les économies qu'ils vous feront réaliser les paieront bientôt. A l'envers de

la surface extérieure et résistent à la température se trouve l'Insul-Board, l'isolant bien connu à l'épreuve de l'humidité — à feuillets superposés pour plus de solidité. Renseignez-vous sur les revêtements Insul-ated auprès de n'importe quel quincaillier ou marchand de matériaux de construction — si vous le désirez il s'occupera même pour vous de l'emprunt d'après le Plan d'Améliorations aux Habitations.

BUILDING PRODUCTS LIMITED

REVETEMENTS INSUL-ATED — TOITURES — PLANCHES ISOLANTES, ETC.

Boîte Postale: 2529

Téléphone — Dexter 8465

MONTREAL, Qué.



Embouteillé par **LEMAY ENRG.** LANDRIENNE

DEVELOPPEMENT MINIER DANS LE QUEBEC

Région de Crevet

Le Service des Mines de Québec a publié un rapport préliminaire sur cette région. Ce rapport est intéressant. Crevet est situé à 56 milles au nord de Senneville, Abitibi. Cette région englobe les cantons de Franquet, Mountain, Quévillon, Vermeil et Wilson. Un échantillon pris dans le canton de Crevet, au centre du quart nord-ouest de la région, a donné à l'analyse 0.006 onces d'or et 0.154 once d'argent à la tonne. Trois autres échantillons pris au hasard dans le sud l'Est et le Centre de la Région n'ont donné que des traces d'argent, et, l'une des traces d'or.

x x x

Région Simard

Le Service des Mines de Québec a publié, sous la signature de M. Bertrand T. Denis, un rapport sur la région du Lac Simard, située, dans le Témiscamingue, à 60 milles au sud de Rouyn et 35 milles à l'Est d'Angliers. Elle comprend le Canton de Devlin. Des recherches ont été faites et elles ont été des plus fructueuses.

x x x

Région de La Chûte

Le Service des Mines de Québec a reçu un rapport. Celui-ci a dit que cette région est importante au point de vue économique. On en a extrait une grande variété de produits dont le talc, le graphite, le feldspath, le mica, le phosphate, le marbre, le marbre, le calcaire et le graphite. L'augmentation de production de la Canadian Silica and Karlin Co. a nécessité l'addition d'un moteur Diesel.



Prenez le
Tonique

ZYMOPHOS

Recommandé par de nombreux médecins comme tonique efficace pour les nerfs et pour la digestion. Il est particulièrement recommandé dans les cas de pauvreté de sang, faiblesse, convalescence, excès de fatigue du corps et de l'esprit, neurasthénie, fatigue nerveuse, etc.

Le tonique ZYMOPHOS est aussi le remède indiqué dans les troubles de la digestion tels que: dyspepsie nerveuse, gaz ou fermentation, irritation de l'estomac, digestion lourde, affections intestinales, gastrites, constipations, etc.

Prenez le tonique ZYMOPHOS et votre état s'améliorera rapidement.

En vente partout \$1.00 la bouteille. Vous pouvez aussi nous envoyer votre commande directement, qui sera expédiée sans délai sur réception du prix.

LABORATOIRES LORBIS
Boîte postale 424, Station M, Montréal.



gion de Larder-Lake. On le fait

On pousse activement les travaux de développement de la région de Larder-Lake. On le fait parce que les perspectives sont de plus en plus brillantes. L'activité la plus fébrile règne sur le plus grand nombre des propriétés. Larder-Lake sera avant longtemps, l'une des régions aurifères les plus prospères. La construction du chemin de fer dans ces endroits assure un développement toujours plus rapide. Les trois propriétés les plus importantes du district de Larder-Lake sont: Kerr-Addison où on construira, l'automne prochain, un atelier de 500 tonnes; Ovega qui produit présentement à un taux moyen de 500 tonnes par jour et Martin-Bird Gold qui devra décider, l'automne prochain, la construction d'un atelier. Ce qui accroît encore l'intérêt, c'est que les autres compagnies qui possèdent des intérêts dans la région sont toutes en excellente position financière. Celles-ci ont à leur tête des hommes de haute compétence et bien en vue.

x x x

La Oriole Mines

Cette mine est située à neuf milles à l'est de Kirkland-Lake, sur la zone minéralisée déjà fameuse et connue sous le nom de Kirkland - Larder-Lake - Noranda. Des travaux de forage ont été faits, au diamant, et a révélé l'existence de deux zones distinctes. On a continué ces travaux dans le but de prolonger les zones à l'est et à l'ouest. La Compagnie a tous les fonds nécessaires à l'exécution d'un vaste pro-

gramme de forage au diamant et de travaux de développement. M. C.-W. Greenland est l'ingénieur-conseil et M. Arthur-O. Carufel, l'ingénieur-résident.

x x x

O'Brien Gold

La nouvelle de la découverte de minerai de riche teneur au dixième niveau de la propriété d'O'Brien Gold Mines, a été confirmée par le vice-président de la mine, en fin de semaine. Suivant J.-G. Dickenson, le front d'abatage ouest au dixième niveau de la propriété était dans le minerai de riche teneur.

x x x

Stadacona Rouyn

Au cours du premier trimestre les profits de Stadacona Rouyn Mines furent de \$10,985, malgré les frais de développement élevés. La valeur de la production pour la période en question fut de \$101,839. Le moulin a traité 17,958 tonnes de minerai et la récupération moyenne a été de \$5.67 à la tonne.

x x x

Chibougamau — Un succès

La production aurifère au Canada, augmente constamment. Quand il n'y avait autrefois que trois ou quatre districts miniers, on compte, aujourd'hui, plus de quarante régions minières. La région minière de Chibougamau est celle qui occupe beaucoup l'attention de ceux qui voient, en nos mines, l'avenir de leur pays.

La région de Chibougamau est appelée à devenir le centre minier du Canada et, éventuelle-

ment, l'un des plus importants districts aurifères du monde entier. Les compagnies de transport aérien, la Canadian Airways, la Dominion Skyways et d'autres y maintiennent un service régulier qui a permis à plusieurs compagnies de poursuivre leurs opérations.

Tout le monde sait que les plus importantes compagnies minières canadiennes telles que Cons. Smelters, Dome Mines, Int. Mining Lake Shore, Noranda, U. S. Smelting, McIntyre, détiennent des intérêts majoritaires dans cette région et qu'elles y ont, jusqu'ici, engagé des capitaux considérables pour le développement et la mise en valeur des propriétés Cons. Chibougamau, Opemiska, Wawbano, Chiboumac, Obalski et autres.

Si l'on considère l'importance des découvertes faites dans cette région, les belles entreprises minières qui n'attendent que le moment favorable pour mettre leur propriété en production; le stimulant qu'apporterait au commerce le développement de ces propriétés, il est à souhaiter que le gouvernement se décide sans plus tarder à mettre en exécution le projet de construction d'une route carrossable permanente devant desservir Chibougamau qui se développera par la suite en une région qui ne le cédera en rien aux autres riches régions minières du pays.

x x x

Caledonia — Cadillac

La Caledonia Cadillac Gold Mines a un capital autorisé de 3,000,000 d'actions, d'une valeur

au pair de \$1.00 chacune et possède des propriétés bien situées dans le secteur est du Canton Bousquet. M. Ernest W. Sayer, directeur de Ernest Caisins Dairy Ltd a été élu au Conseil d'administration.

x x x

Francoeur Gold Mines

La Bourse de Toronto a été avisée que la somme de \$40,000 a été versée dans le trésor de Francoeur Gold Mines, comme partie de la souscription à 250,000 actions du trésor au prix de 50 sous chacune. Le solde de \$85,000 sera payable sur demande.

x x x

Stadacona Rouyn

Les profits de Stadacona Rouyn Mines durant le premier trimestre de 1937 furent de \$10,985 en dépit des frais élevés pour le développement de la propriété. La valeur nette de la production a été de \$101,830 durant le trimestre sous revue. Le moulin a traité 17,958 tonnes et la récupération moyenne a été de \$5.67 par tonne.

x x x

Les Mines — Service aérien

Nous avons parlé, la semaine dernière, de l'augmentation du nouveau service qui est dû à l'initiation de la Dominion Skyways Ltd. Ce service a été inauguré, dimanche dernier entre Montréal et Rouyn. Le voyage entre la métropole du Canada et les régions minières du nord de Québec ne prendra plus que trois heures et demie. Il y aura

(Suite à la page 9)



La Marque du CIMENT

sur lequel on peut compter

Fabriqué dans la Province de Québec

Le Ciment National est un produit exclusivement canadien, fabriqué ici même dans la province de Québec, avec des matières premières et par des ouvriers de Québec. Sa haute qualité uniforme en fait un produit sur lequel on peut compter pour tous les genres de travaux en béton—améliorations à la maison ou sur la ferme, pavages, construction de ponts ou d'édifices.

LA COMPAGNIE DE CIMENT

NATIONALE

BOITE POSTALE 310 - STATION "B" - MONTREAL

H.E. SAVOIE
GERANT

RECETTES CONTRE LA CONSTIPATION

Au moyen d'un menu bien équilibré, toute femme peut protéger sa famille contre la constipation ordinaire. La cause la plus fréquente des maux qui résultent de la constipation, c'est le défaut de "matières inassimilables" dans le régime alimentaire.

Le Son Kellogg's ALL-BRAN fournit abondamment ces "matières inassimilables".

On sert le Son ALL-BRAN de bien des façons succulentes: comme céréale prête à être servie, avec du lait ou de la crème, additionné de fruits ou de miel; cuisiné dans du pain ou des muffins appétissants; dans la pâte à crêpe, les salades, les soupes ou saupoudré sur d'autres céréales.

Assurez-vous que les membres de la famille en prennent deux cuillerées à soupe chaque jour; ils oublieront les maux causés par la constipation. On en prend trois fois par jour dans les cas obstinés.

Vous oublierez aussi les pilules et les drogues qui répugnent à prendre et sont souvent inefficaces, si on n'en augmente constamment la dose.

Le Son Kellogg's ALL-BRAN fournit encore les vitamines B, tonique de l'intestin, et le fer, régénérateur du sang. Il est vendu dans toutes les épiceries. Fabriqué et garanti par Kellogg, à London.

La justice en Abitibi

(Suite de la page 1)

ans; l'hon. juge Cannon rendit jugement que d'après le peu de preuves apportées contre l'accusée cette cause n'aurait jamais due venir en cour, et que de plus, en vue de la nécessité de coopération entre parents et institutrices, il était heureux de pouvoir maintenir l'appel.

COUR SUPERIEURE

Causes contestées:

—Trabich vs Kalinowsky (loyer et dommages résultant de la résiliation du bail — \$490.00). Remise au terme d'octobre.

—Baril vs Hamel et Theisen (Billet \$1,366.36). Jugement: En délibéré.

—Haglin vs Paquin et Lamaque Gold Mines, mis-en-cause. (Privilège d'ouvrier — \$500.00). Jugement: En délibéré.

—Albert vs Drennan. (Action en répétition — \$548.00). Jugement: En délibéré.

—Lavoie vs F. Blais, Sr. (Action en dommages — \$103.95). Jugement: En délibéré.

—Hon. Maurice Duplessis vs Tremblay (Au mérite sur requête pour bref de possession). Jugement: En délibéré.

—Stead vs Alexander Diamond Drilling Co. Ltd. et Nortrac Mining Co. Ltd. (Re-inscription). (Salaires: \$130.80). (De consentement, motion continuée pour les frais.

—Wood vs Alexander Diamond Drilling Co. Ltd. (Balance de réclamation du plaignant — \$97.34). De consentement motion continuée pour les frais.

—Korman (Max) vs Korman A. J. (Action en radiation d'hypothèque). Jugement: En délibéré.

—Doyon et Larivière vs Chiason (Privilège: \$333.43). Jugement: En délibéré.

—Steffan vs Rubek (Balance due sur contrat — \$297.40). Jugement: En délibéré.

—Bonenfant vs Bussièrès et Miner Store. (Dommages \$999.99). Jugement: En délibéré.

—Brazeau vs Lemay (Action sur vente d'immeuble — \$136.49). Motion accordée en par le demandeur payant tous les frais de rétrogression.

—Poitras vs Duprat (Action en dommages: \$125.00). Jugement: En délibéré.

—Rouleau vs La Sarre Power Co. Ltd. (Action en démolition et en dommages: \$460.00). Jugement: En délibéré.

—Constant vs Tottenberg et al. (\$143.95 en annulation de vente). Renvoyée sans frais.

—Dessureault vs Banque Can. Nat. (\$20.00 (Résolution de vente). Action maintenue, vu le défaut du défendeur à l'enquête et vu la preuve faite.

—Lambert vs Francoeur (\$564.91 — dette billet). Jugement: En délibéré.

ANTALGINE



91 — dette billet). Jugement: En délibéré.

—Hamel vs Hiergeau (\$311.19, dette compte). Jugement: En délibéré.

—Elliott vs Alexander Diamond Drilling Co. Ltd. (\$145.00, salaires). Jugement: En délibéré.

—Alex. Lépine vs Eug. Morin (\$252.27). Valeur de travaux faits et matériaux fournis. Jugement: En délibéré.

—Harris vs Schmerer (\$500.00, action personnelle). Remis au terme d'octobre.

—Ouellette vs Frank Blais Jr. (\$99.99 — en dommages). Remis au terme d'octobre.

—Ouellette vs Frank Blais Jr. (Action possessoire). Remis au terme d'octobre.

—Laframboise vs Ivanhoe Frigon (Annulation de vente d'un radio, \$180.00). Remis au terme d'octobre.

—Périgny vs Lemay (Contracteur). (Annulation de contrat). Remis au terme d'octobre.

—Gervais vs Fortin (Réclamation de salaire). Vu que détails sont fournis, les frais de la motion suivent l'issue.

LA SARRE (Abitibi)

BAPTEME. — Le 4 mai, M. et madame Louis Gosselin ont fait part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le même jour sous les prénoms de Marie-Thérèse-Hélène. Parrain et marraine, M. et madame Adolphe Bégin, grands-parents de l'enfant. Porteuse, madame Philémon Bégin, tante de l'enfant.

CATECHISME. — Le catéchisme préparatoire à la communion solennelle a commencé lundi le 17 mai.

BLESSES. — Deux jeunes enfants de notre localité ont été blessés, dont l'un grièvement, récemment, quand une automobile les a frappés sur la route. Il s'agit des fils de M. et Mme Eugène St-Pierre. Le premier souffre d'une fracture du crâne et l'autre d'une jambe brisée.

Clerval (Abitibi)

A l'assemblée du cercle tenue dans notre paroisse, une résolution a été passée demandant que l'argent nécessaire pour la construction d'un réfrigérateur à La Sarre soit fourni par le Ministère de l'Agriculture. Le projet de l'Union diocésaine de l'Abitibi en rapport avec la section économique de l'U.C.C. a été appuyé par le cercle.

Félix CAYOUILLE, sec.

Beaudry (Témisca.)

Le cercle a tenu son assemblée le 9 mai sous la présidence de M. Arthur Bergeron.

M. l'aumônier a parlé des avantages de la coopération et M. Bacon a entrepris l'assemblée d'un projet de syndicat et à la suite, la discussion a eu lieu sur le plan Gordon.

MARION & MARION
Maison Canadienne-française
Brevets, Marques de Commerce, Dessins de Fabrique enregistrés en tous pays.
INVENTIONS
Demandez le "GUIDE DE L'INVENTEUR" qui vous sera envoyé gratuitement sur demande
1255 UNIVERSITE MONTREAL

Tabacs - Cigares - Tabacs

	Prix la lb.
Havane S. L.13
Grand Rouge13
Grand Bleu14
Grand Rouge étendu15
Havane étendu15
Petit Havane doux13
Petit Rouge13
Belgique18
Haubourg18
Parfum d'Italie22
Rose Quesnel20
Quesnel pur26
Petit Canadien pur25
Spécial No. 2 mélangé10
Feuilles libres07

CIGARES, doux et aromatisés
L'EST HIT
Boîte 50 cigares \$1.30
VIRGINIA BLEND à cigarettes
prix la lb. malle payée . . . \$1.00
Tous ces tabacs et cigares, garantis de la plus haute qualité.
SATISFACTION OU ARGENT REMIS
10% alloué pour commande 100 lbs ou plus.
L'argent doit accompagner la commande, ou l'envoi sera C.O.D.
Adressez: **J.-R. GAREAU, St-Roch de l'Achigan, Qué.**

Tél. No. 45 -: C. P. 99
FELIX ALLARD
AVOCAT
Edifice de: —
Germain & LaFrance, Ltée
AMOS, QUE.

Téléphone: 84
Syndic autorisé
J. de V. LaFrance
LIQUIDATEUR
1ère Avenue, - AMOS
Edifice Germain & LaFrance, Ltée

Tél. Bureau: 322 -- Rés.: 32
HENRI DROUIN
B.A., L.L.L.
Avocat et Procureur
Edifice Drouin, - AMOS

ARPENTEUR
C.-M. Deschênes, B.A.
Téléphone: 175
C. P. 264, -: AMOS

"La Gazette du Nord"
41, Avenue Bégin, Lévis
CONTINUE "L'ABITIBI"
"La Gazette du Nord" est la propriété de La Publicité Régionale Enrg., et est imprimée aux bureaux de La Compagnie de Publication de Lévis, au No. 41, Avenue Bégin, Lévis, dont M. Félix Pichette est Président et Gérant.

MARIE ET GEORGES NOUS INVITENT A PASSER CHEZ-EUX APRES LE SOUPER!

C'EST CORRECT! MAIS SEULEMENT POUR UNE HEURE — APRES AVOIR LABOURÉ TOUTE LA JOURNÉE J'AI PAS BEAUCOUP LE GOÛT DE VEILLER!

SAIS-TU QU'IL EST UNE HEURE PASSÉE! J'PENSAS QUE TU VOULAIS TE COUCHER A BONNE HEURE

QUI, MAIS J'SAVAIS PAS QUE GEORGES AVAIT UNE CAISSE DE BOSWELL

C'est toujours la même chose

BIÈRES BOSWELL

Des nouvelles d'un peu partout

OTTAWA ACHETE DES BALAYEURS DE MINES

Ottawa, 28. — Des soumissions pour la construction de quatre ba-

layeurs de mines coûtant environ \$250,000 chacun, étaient entre les mains du ministère de la Défense nationale, hier. Les soumissions pouvaient être reçues jusqu'à jeudi, mais il se peut qu'il s'écoule un mois avant que les contrats soient accordés. Il faudra faire de longs

calculs auparavant. Le parlement a voté un montant de \$750,000 à cette fin au cours de la dernière session, et le ministre de la Défense a fait comprendre que ces vaisseaux seront construits au pays.

AU JARDIN ZOOLOGIQUE

Leurs Excellence Lord et Lady Tweedsmuir ont visité mercredi après-midi, au cours d'une de leurs premières sorties depuis leur arrivée le Jardin Zoologique de Charlesbourg. Accompagnées d'un seul aide de camp, elles se sont rendues au Zoo que dirige M. le Dr Armand Brassard qui a tenu à guider lui-même notre gouverneur général, dans sa visite du jardin.

LE ROI ET LA REINE DANSENT UN FOX-TROT

Londres, 28. — Le roi et la reine Elizabeth, assistant à une réception et une danse données par le conseil de Comté de Londres, ont dansé un fox-trot sur l'air de "Pennies from Heaven."

N'oubliez pas
D'ACHETER AUJOURD'HUI
LE NOVORO DU DR. PIERRE
Médicament Stomachique
Chez votre agent
Ou d'envoyer \$1.00 à
DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. Chicago, Ill.
pour une généreuse bouteille de
14 onces (valeur \$1.20)

LES ACHETEURS AVERTIS DU CANADA CONSIDERENT CE DÉFI DE STUDEBAKER

LE DICTATEUR DE 1937

est le plus chic 6-cyl. au Canada!



AUSSI BAS QUE \$974
LIVRÉ À WALKERVILLE ONTARIO
Taxes de Gouvernement, fret et licence en plus

tis qui étudient la raison pour laquelle le chic Dictateur Six de Studebaker lance un défi aux neuf autres "six"... même ceux d'un prix plus élevé!

C'est le premier "six" au monde à offrir la double économie du nettoyeur d'huile Fram et de l'overdrive automatique! C'est le premier "six" au monde à offrir la triple sécurité d'un frein de recul automatique, de freins hydrauliques "feather-touch" et d'une carrosserie en acier renforcé par de l'acier! C'est le seul "six" au monde muni de portières qui se ferment sans effort ni bruit et qui restent fermées!

Conduisez un Dictateur et constatez comme il est plus robuste que tout autre "six"... et comme il se manie plus facilement.

PROFITEZ de l'occasion que Studebaker vous offre de vous mettre bien au fait de la situation concernant l'auto à 6-cylindres. Etudiez la différence qu'il y a entre les diverses marques. Faites-nous le plaisir de vous donner tous les faits.

Suivez l'exemple d'un nombre toujours grandissant de propriétaires Canadiens aver-

LE MODE BUDGÉTAIRE C.A.C. 7% DE STUDEBAKER OFFRE DE BONS AVANTAGES.

GENERAL AUTO SERVICE

DISTRIBUTEUR

Tél. 11-a

AMOS

4ième AVE.

Brevets d'inventions (Patentes)

Pour tous pays. — Demandes nos renseignements gratuits.

Ramsay Company
Reg'd

PROCEUREURS

273, rue Bank, Ottawa.

Salaires raisonnables

(Suite de la page 12)

dustrie ou un commerce exercé par son employeur. Toute vente ou cession de ce genre est prohibée et nulle à moins d'avoir été autorisées par le bureau d'arbitrage aux conditions que celui-ci peut déterminer.

La présente loi n'affecte pas les conventions collectives de travail en force lors de l'entrée en vigueur de la présente loi. Ces conventions collectives expirent à la fin du terme pour lequel elles ont été adoptées.

La présente loi entrera en vigueur le 1er Septembre 1937.

PREMIERES HYPOTHEQUES

Désirez-vous faire de bons placements d'argent sur de belles terres de cultivateur, au taux de huit (8%) pour cent l'an. — **PREFIERE HYPOTHEQUE**, — pour une somme ne dépassant pas la moitié de la valeur de ces terres!

Adressez-vous à : —

JULES LAVIGNE

Notaire

LA SARRE

ABITIBI, QUE.

FAITES PAYER VOS LOISIRS!

Vous désirez améliorer votre position? Connaître plus d'indépendance, plus de succès de fortune? Etre dans l'aisance en un mot? Alors

Organisez un commerce par poste

(Mail Order Business) à l'aide de nos plans parfaitement éprouvés, que ce soit pour marchandise achetée ou articles faits à la maison, chez-vous. Vous n'avez pas de sollicitation personnelle à faire. Nous vous montrons à tout conduire, de chez-vous, par la poste. Déjà des centaines ont fait un succès de l'exploitation de nos plans d'ailleurs préparés par des experts. Pourquoi n'en feriez-vous pas autant? Pas besoin de capital pour partir.

Envoyez 15 sous en timbres à

LES LOISIRS PAYANTS

Casier 129,

GRANBY, P.Q.

28-30 avril — 7-14-21-28 mai.

CORSETS SPENCER

Dessinés individuellement

Corsets toilette, Brassières, Corsets médicaux, Ceintures maternité, Herniaires et Post opératoires



MADAME OCTAVIE PAUZE

Corsetière diplômée

Gérante des Districts Abitibi et Témiscamingue

Tél. 118 — Hôtel Transcontinental — AMOS, P.Q.

LA PAGE DU FOYER

LES PETITS SOULIERS BLANCS

Nouvelle inédite

Dans ses jours de tristesse, — ils étaient fréquents, hélas ! — Mme Bérardet sortait de son armoire une grande boîte qu'elle posait sur ses genoux et ouvrait avec des mains tremblantes. Chers souvenirs, reliques parfois puériles, mais toujours émouvantes !...

Il y avait là maintes choses d'où s'exhalait un vague parfum pareil à celui d'un très lointain printemps sur lequel beaucoup d'automne et d'hivers auraient soufflé et neige, et qui était perceptible pour elle seule. Sa première poupée, d'abord, avec laquelle, la pressant sur son cœur, la berçant, lui racontant à voix confidentielle des histoires où il était question de clowns hilares et de fées belles comme le jour, elle avait fait, toute petite fille, le divin apprentissage de la maternité... Et ceci, qu'elle prenait entre deux doigts ? Une fleur séchée qui, dans son papier de soie, avait l'air d'une morte fragile, mais encore rose et doucement odorante, enveloppée dans un linceul transparent. Au fond d'un jardin de province où l'été sait bourdonner les insectes et chanter les oiseaux, courir dans les arbres une frémissante allégresse, un jeune homme, qui devait devenir son mari, la lui avait offerte... Et encore un ruban, un échantillon d'étoffe aux couleurs fanées, qui semblaient chuchoter : "Me trouvera-t-il belle avec cette robe neuve ? Lui plairai-je ?..."

Et puis surtout, — ah ! surtout, et alors ses mains ridées tremblaient davantage, — il y avait quelques objets de sa "vraie poupée", vivante celle-là, et qui disait si doucement "maman", en lui jetant ses bras frais autour du cou. Oui, son fils, Bernard... A leur vue, des larmes brillaient dans ses yeux dont l'azur lumineux avait pâli au point de n'être plus qu'une vague goutte bleuâtre, presque grise. Des sanglots l'étrouffèrent... Vêtements, dentelles, colifichets, orgueil des mères, qui semblaient avoir gardé, en dépit du temps, la forme de son corps potelé et l'odeur de sa chair qui supplie vous infligiez à cette malheureuse femme !... Mme Bérardet les déplaçait lentement. Elle se revoit en train d'habiller son Bernard bondissant sur ses genoux et gazonnant comme un oiseau au bord du nid...

Enfin elle prenait de tout petits souliers en peau blanche qui tenaient presque dans le creux de la main. Ces mignonnes chaussures, que l'on eût dit à la mesure des pieds roses d'un lutin, elle les avait achetées pour le jour où Bernard ferait ses premiers pas. Intactes, sans la moindre tache, elles paraissaient sortir de chez le marchand. Pourtant, qu'il les avait mises !...

S'agenouillant, elle les posait devant elle, sur le parquet. Et, les yeux en larmes, elle s'étonnait presque de ne point les voir trotter à travers la chambre, comme autrefois, éveillant dans son cœur de si tendres échos...

A cette époque — que c'était loin ! — elle avait une belle situation et habitait, au lieu de sa pièce mansarde d'à présent, une maison à la campagne avec son mari. Lorsqu'il faisait beau, Bernard

jouait sur la pelouse, et ses petits pieds chaussés de blanc se hâtaient du mieux qu'ils pouvaient à la poursuite des papillons ou à la rencontre de son père. Et c'étaient des rires légers des trilles d'oiselets, qui couvraient le murmure enivré des insectes bourdonnant autour des fleurs épanouies et les vocalises des oiseaux chantant là-haut, dans les arbres...

Maintenant, Mme Bérardet était veuve et vivait chichement de maigres rentes qui allaient diminuant chaque jour.

Du moins son mari, un être exquis qui ne lui avait donné que des joies, elle savait où le trouver. Chaque dimanche, elle lui portait un bouquet de quelques sous, tout ce qu'elle pouvait rogner sur ses modiques dépenses de la semaine. La fleur séchée des fiançailles resuscitait fidèlement dans ses humbles corolles d'un souvenir fervent.

Et Bernard ?... Hélas ! où est-il ?...

De lui ne restaient que ses petits souliers d'enfant dont le bruit léger avait enchanté son cœur...

Ah ! ce cœur misérable, comme, par la suite, il avait été broyé par les pas lourds, inexorables, de l'homme ! Dans quelle fange, après avoir été chaussés de façon si candide, les pieds du fils ingrat s'étaient amourachés d'une créature sans conscience dont les cheveux incendiaires, torche dévorante avait embrasé son cœur, faisant des cendres de son honnêteté, et qu'il avait voulu épouser. Poussé par elle, dont les yeux d'un vert glauque, inquiétant, faisaient penser à ces étangs au fond de vase que le soleil renonce à pénétrer, il avait abandonné sa famille. Celle-ci, éperdue, avait fait l'impossible pour le raisonner, le ramener au foyer. Prières, supplications d'abord, menaces ensuite, tout avait été tenté, tout était resté vain. Puis, avide d'argent, obéissant à son mauvais génie, Bernard s'était lancé dans des entreprises si hasardeuses que, pour lui éviter la prison et à eux le déshonneur, ses parents s'étaient presque complètement ruinés. Ils avaient vendu leur maison de campagne. Ah ! que Mme Bérardet avait pleuré en regardant pour la dernière fois la pelouse où — c'était en automne — des fenilles mortes, remplaçant les petits petons blancs, voletaient avec un bruit funèbre... Ils s'étaient installés à Paris où M. Bérardet venait de trouver un modeste emploi. Mais, miné par le chagrin, le pauvre homme était mort peu après. Et sa veuve restait seule avec ses souvenirs, sa douleur et ses reliques...

Quand elle contemplant les petits souliers qui semblaient vraiment faits pour trotter allégrement sur le chemin fleuri du paradis, elle se demandait sur quelle âpre route allaient maintenant les pas de son enfant. Car, de lui, elle ne savait plus rien. Il n'avait jamais donné de ses nouvelles. On le croyait à l'étranger. Peut-être souffrait-il ? Et, à cette pensée, son cœur de mère souffrait lui-même le martyre. En tout cas, il ne se repentait pas. Sinon, il eût écrit, tenté une démarche, imploré son pardon, repris le droit chemin... Dire qu'il n'était même

pas venu à l'enterrement de son père que sa conduite avait mené au tombeau ! Pouvait-elle se douter, la malheureuse, lorsqu'il avait quitté son fidèle giron, lâché sa jupe à laquelle, craintif encore, il s'agrippait, pour faire ses premiers pas, que ceux-ci le conduiraient si loin, si loin qu'elle ne le reverrait jamais... jamais !...

Elle n'était pas âgée, cette Madame Bérardet, mais une telle douleur l'avait vieillie avant le temps. Son doux visage était pâle, raviné. D'innombrables petites rides étaient de menus chemins tout trouvés pour les larmes dont le sel brûlait souvent ses paupières fêtrées.

Naturellement, elle se gardait bien de dire sa triste histoire dans son entourage. Pour tout le monde, son mari et son fils étaient morts.

Elle avait, depuis peu, à son sixième étage, de gentils voisins, jeunes, pauvres et dignes, qui élevaient un bel enfant de quelques mois. Des relations s'étaient nouées. Lorsque Mme Talaze allait faire ses provisions, Mme Bérardet s'offrait à veiller le petit. Il lui était à la fois cruel et doux de se pencher sur un berceau, de voir une bouche pareille à un menu pétale de rose lui sourire. De retour dans sa mansarde, elle sortait les souliers blancs et pleurait longtemps...

Et, un jour, Mme Tavaze lui dit :

— Je crois que notre Jean fera bientôt ses premiers pas... Hier, il s'est un peu risqué, pour aller à la rencontre de mon mari... Vous pensez si je suis heureuse ! Et son papa, donc !... Janot ne tardera pas à venir frapper à votre porte...

Dès qu'elle fut seule, Mme Bérardet prit les chaussures de Bernard... "Qu'en fera-t-on, lorsque je serai morte ? pensait-elle. On les jettera... Alors, pourquoi... oui, pourquoi ne pas ?..."

Et, se privant de la plus chère de ses reliques, elle les donna à sa jeune voisine. Un matin, elle entendit un trotinement hésitant dans le couloir.

— Le voilà ! criait joyeusement Mme Talaze. Il marche ! Il vient vous faire visite avec ses beaux souliers...

— Mme Bérardet ouvrit sa porte, souleva Jean dans ses bras et se mit à sangloter...

— Oh ! je vous demande pardon, murmura Mme Talaze, toute confuse et émue... Sans le vouloir, je vous ai fait du chagrin... Excusez-moi !... Quand on a comme vous un enfant... un enfant mort...

— Oui... mort... balbutia Madame Bérardet en sanglotant plus fort et en étreignant désespérément le petit Jean qui, câlin, appuyait son doux visage contre une joue humide de larmes.

Gabriel VOLLAND

PREMIERE COMMUNION

A JEANNE

Près de toi, ce matin, Jeanne, chacun s'empresse ;
On te choie, on t'embrasse ; et ceux que tu chéris,
Pour te manifester leur joie et leur tendresse,
Ne peuvent pas trouver de mots assez fleuris.

Dès l'aurore, on t'a mise en belle robe blanche ;
Tu devrais te sentir radieuse ; et, pourtant
Ton front si doux, si pur, ainsi qu'un lys qui penche,
S'incline tout rêveur sous son voile flottant.

Je comprends : aujourd'hui les choses de la terre
Ne sauraient captiver ton oreille ou tes yeux ;
Tremblant et recueilli devant le grand mystère,
Ton cœur se ferme au monde et s'ouvre pour les cieux.

Ah ! c'est que, tout à l'heure, à la lueur des cierges,
Au parfum de l'encens, au bruit des saintes voix,
Tu vas rompre le pain des anges et des vierges,
Et recevoir ton Dieu pour la première fois !

Ton Dieu, le Dieu de tous, le Tout-puissant, le Maître
Devant qui, le ciel même hésite, épouvanté,
Le Roi, le Saint des saints !... Et ton cher petit être
S'émeut d'effroi devant l'auguste majesté.

Tu frémis en songeant que l'arbitre du monde,
Que le souverain qui commande en vainqueur,
Aux étoiles des cieux comme aux gouffres de l'onde,
Jeanne, dans un instant, va descendre en ton cœur.

Dieu, pour toi, c'est celui qui d'un mot peut dissoudre,
Et plonger au néant des milliers d'univers ;
C'est le mont Sinaï tout couronné de foudre ;
C'est le grand juge au seuil des firmaments ouverts.

Enfant, détrompe-toi ! Ne tremble pas, espère !
Dieu n'est pas seulement le puissant créateur ;
S'il est souverain, il est aussi le père ;
Plus encore que le Maître, il est le Bon Pasteur.

Il s'éprend de pitié devant sa créature,
Les humbles sous son aile ont toujours un abri ;
C'est la grande bonté planant sur la nature,
L'universel amour sur son oeuvre attendri !

Pour son immensité tu n'es pas trop petite ;
Bergers et potentats à ses yeux sont pareils ;
S'il créa l'astre, il fit aussi la clématite ;
Le brin d'herbe pour lui vaut le roi des soleils.

Il a fait le printemps, la lumière, les roses,
Le vol de l'hirondelle et le chant du bouvreuil ;
Et c'est lui qui, charmante entre toutes ces choses,
Fait luire en ce moment cette larme à ton oeil.

Rassure-toi ; Jésus est un Dieu doux et tendre ;
Il aime à se pencher sur tous les cœurs fervents ;
Et puis, n'a-t-il pas dit — heureux qui sait l'entendre !
— Laissez venir à moi tous les petits enfants ?

A genoux ! ne crains rien, souris : la faute d'Eve,
Pour ta sainte candeur, Dieu l'efface aujourd'hui ;
Car la communion, c'est un coin qu'il soulève
Du voile qu'elle a mis entre la terre et lui.

Et quand il touchera ta lèvre diaphane,
Que tu t'épancheras dans son doux entretien,
Prie un peu pour celui qui voudrait bien, ô Jeanne,
L'aimer avec un cœur aussi pur que le tien !

DRAME EN 7 TABLEAUX

Sera représenté à La Sarre
Mardi soir, 1er juin, 1937

Sous le patronage des Chevaliers de Colomb
En commémoration du 20e anniversaire
Fondation de la paroisse.

"Pas de Prêtre entre toi et moi" — P. L'ERMITE

TEL: 283 C. P. 319

Marcel Létourneau

Avocat-Barrister

Au-dessus du magasin
G.-A. Brunet.

AMOS, :.-: Québec.



Restez Jeune

L'insomnie et l'irritabilité attaquent de bonne heure la jeunesse et la beauté. Les femmes ont trouvé dans la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs une grande amie pour se conserver jeunes, énergiques et attrayantes.

Nourriture Du Dr Chase
pour les nerfs

N.-D. du Nord, Ténis.

Décès. — Est décédé dernièrement, M. Elie Janneteau, à l'âge de 69 ans. Il laisse son épouse et deux fils: MM. Marcel et Maurice Janneteau.

Nos sympathies à la famille.

Malades. — MM. Léon Gaulin et André Perreault, qui ont été dangereusement malades, sont maintenant en bonne voie de guérison.

Va-et-vient. — M. et Mme Yvan Lamarche, sont allés dernièrement à Hull, en automobile.

—Mlle Marcelle Lachance, de Montréal, en visite chez ses parents adoptifs, M. et Mme Omer Gauthier.

—Mme P. Ranger en voyage à Hunter's Point, Québec.

—Le R. P. Martel, O. M. I., des Missions du Fort Georges, est venu passer une semaine parmi nous.

Aviculture. — Plus de 100 poulets ont été distribués dans la paroisse, où l'élevage de la volaille commence à se pratiquer sur une grande échelle.

BARRAUTE

Une belle soirée. — Un nombreux groupe de parents et d'amis se réunissaient dernièrement chez Monsieur et Madame Morin, à l'occasion de l'avènement de notre maire au poste de préfet du comté de l'Abitibi.

Il y eut un programme de chants et musique. Une adresse fut lue par Monsieur Victorin Caron. Monsieur Eugène Morin a répondu à cette composition.

Un succulent goûter fut servi. Après s'être bien amusés, tous se séparèrent à une heure avancée de la nuit en emportant le meilleur souvenir de cette belle soirée.

Assistaient à cette réunion: Outre Monsieur et Madame Morin, MM. et Mmes Victorin Caron, Jean-Baptiste Dubé, Orance Naud, Raymond Lasanté, Ulric Meehan, MM. Euclide Lafrenière, Omer Fiset, M. et Mme A.-J. Vallée, d'Amos; M. et Mme Dr

Lorrainville (Még.)

Agréable soirée-surprise. — A l'occasion du prochain départ de M. Alex.-J. Rioux, agronome régional, pour l'Abitibi, et de Madame Rioux, une soirée-surprise fut organisée à leur résidence, dimanche, le 16 mai.

De nombreux amis s'étaient rendus à l'invitation de l'organisateur M. P.-D. Cossette, pour aller rendre un témoignage d'amitié et de reconnaissance à celui qui, depuis 20 ans, s'est dévoué pour l'avancement agricole de notre région. Une jolie valise de voyage fut présentée à Mme Rioux, un magnifique cabinet à liqueurs.

M. Rioux remercia cordialement, au nom de son épouse et en son nom, les auteurs de cette belle manifestation. M. Alex. Leclerc offrit les souhaits des amis.

La réunion fut particulièrement joyeuse et chacun en emporta un agréable souvenir.

Parmi les invités venus de l'étranger, on remarquait: M. et madame J.-P. Bastien, de Rouyn, M. et Mme C. Filiatrault, Mlle Irène Lacasse, MM. Paul Dumont, Paul Lacasse, Oscar Baril, M. Gravel, La Sarre, F.-X. Gosselin, Kapuskasing, M. St-Yves, Dupuy, M. et Mme Larose, Duparquet, A. Leclerc, Québec, puis de Makamik; MM. et Mmes D. Gélinas, A. Bergeron, U. Pilon, W. Parent, A. Sirois; Mlles I. Raymond, R. Ruest, G. Bergeron, F. Bergeron, G. Bergeron, R. Dumont, P. Gélinas; MM. J. Dumas, S. Ruest, G. Dumont, D. Lambert, O. Couture, A. Ouellet, P.-D. Cossette, Dr Bertrand, A. Bergeron et plusieurs autres.

M. et Mme Rioux vont résider à Pierreville, Yamaska, où M. Rioux vient d'être nommé agronome régional pour ce district. Nous leur réitérons nos meilleurs vœux.

Noyé

M. J.-A. Côté, ancien propriétaire de la Royal Paper Box, à Québec, domicilié au Claridge, a trouvé une mort tragique, hier après-midi, au cours d'une excursion de pêche, sur la rivière Montmorency, à Ste-Thérèse de Laval. M. Côté s'est noyé dans les eaux gonflées et tumultueuses de la rivière après que l'embarcation, dans laquelle il avait pris place, eut été entraînée dans un rapide pour aller se briser sur des rochers.

Réginald Bourgault.

Un magnifique cadeau-souvenir fut présenté à M. et Mme Morin par M. le Docteur et Madame Bourgault. Ce cadeau fut donné par ceux dont les noms sont mentionnés ci-dessus.

Nous réitérons à Monsieur le Maire et à Madame la Mairesse nos plus chaleureuses félicitations.

Départ de colons

Les premiers départs de colons pour les centres de colonisation s'effectueront entre le 15 et 20 juin prochain. C'est ce que M. l'abbé Alphonse Morel, secrétaire de la Société diocésaine de colonisation, à Québec a annoncé hier.

De son côté, M. Alphonse Tardif, président de la commission de retour à la terre, a déclaré qu'environ 1,500 familles seront envoyées sur des lots durant l'année. Ces dernières profiteront du plan Auger-Rogers. D'autre part, plus de 1,500 jeunes gens, profiteront des avantages que leur offrira le gouvernement provincial. Bien que le mouvement du retour à la terre soit quelque peu en retard avec les années dernières, il sera poursuivi plus intensément. Dès leur départ, les colons seront assurés de trouver toutes les accommoda-

PERSONNE N'AIME LES REMÈDES

Cependant la plupart des gens souffrent de la constipation ordinaire. Pourquoi ne pas corriger ce malaise, naturellement, en ajoutant à votre régime alimentaire une savoureuse céréale, prête à être servie, au lieu de prendre des pilules et des drogues?

Le Son Kellogg's ALL-BRAN apporte au système les "matières inassimilables" qu'il requiert. Dans l'organisme le Son ALL-BRAN absorbe le double de son poids d'eau; il se forme en masse spongieuse et débarrasse doucement l'intestin.

Le Son Kellogg's ALL-BRAN est riche en vitamines B qui tonifient l'intestin et en fer qui régénère le sang.

Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, comme céréale, avec du lait ou de la crème, ou cuisinées dans du pain, des muffins appétissantes, etc.; ou trois fois par jour, si votre cas est obstiné.

Le Son ALL-BRAN est vendu dans toutes les épiceries. Fabriqué et garanti par Kellogg, à London.

tions qu'ils sont en droit d'attendre.

3 licences ès-lettres

A la Faculté des arts, à Québec, MM. les abbés Gérard-Adrien Larouche, Robert Beaudet et le Rév. Père Bernier sont les nouveaux licenciés ès-lettres. Ceux qui ont obtenu des certificats sont: le Rév. Frère Albert-Marie, M. Jean-Paul Tremblay, M. l'abbé Nolin, le Rév. Père Lawrence.

Mariage Hallé-Blais

Dans la chapelle St-Louis-de-France, à la Basilique de Québec, a été béni, mercredi, le mariage de M. le Docteur Jules Hallé, fils de Madame J.-F. Hallé, de Québec, à Mademoiselle Florence Blais, fille de feu M. le Capitaine Jos. Blais, de Québec.

Mgr Phil. Garneau a officié à la cérémonie nuptiale.

M. et Madame Dr Jules Hallé sont en voyage aux Bermudes et à la Jamaïque. Ils s'installeront, à leur retour, à Parent, P. Q.

AMÉLIOREZ VOTRE MAISON

À *peu de* **FRAIS**

Mettez un élément nouveau de beauté dans votre intérieur. Nous sommes dans l'année des améliorations aux habitations! Commencez par vos planchers... en les recouvrant de gaies Carpettes Congoleum Sceau Or. Elles donnent le ton au reste de la décoration... et elles sont si peu coûteuses qu'elles vous laissent un surplus d'argent que vous pouvez ensuite affecter à l'achat d'autres articles de maison.

Les Carpettes Congoleum Sceau Or sont aussi très faciles à entretenir, n'exigeant ni écurage, ni balayage ni battage—il suffit d'y passer une vadrouille humide pour les garder propres. Et elles reposent parfaitement à plat sur le plancher sans avoir besoin d'y être fixées.

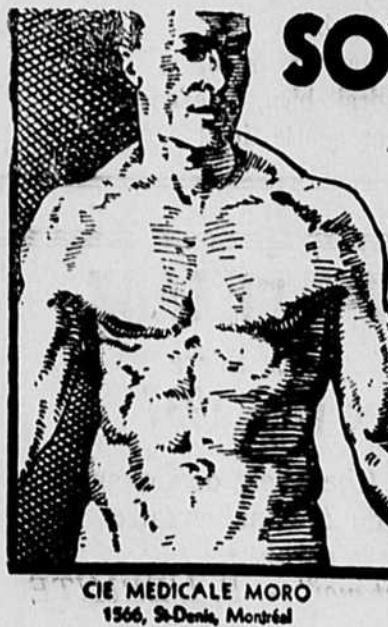
Pour avoir l'absolue certitude que vous obtenez le produit véritable, vérifiez la présence du Sceau Or à la surface. C'est la seule garantie d'authenticité que vous ayez. Ce sceau veut dire: "Satisfaction... ou votre argent remboursé". Méfiez-vous des imitations. Passez chez votre marchand et examinez son assortiment de Carpettes Congoleum Sceau Or.

Le Congoleum s'achète aussi à la verge pour couvrir les planchers d'un mur à l'autre.

Le patron illustré ici est la Carpette Congoleum Sceau Or "BAKU" No 443

CONGOLEUM CANADA LIMITED - MONTREAL

CARPETTES CONGOLEUM SCEAU OR



SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:

- FAIBLESSE
- COURBATURES
- NERVOSITE
- FATIGUE HABITUELLE
- EPUISEMENT
- MANQUE D'APPETIT

PRENEZ LES **PILULES MORO**

CIE MEDICALE MORO
1566, St-Denis, Montréal

Un thé vert sans égal

THÉ VERT

"SALADA" ^{523F}

Développement minier -- Québec

(Suite de la page 4)

deux envolées, aller et retour, chaque semaine.

Des hydravions Custom Waco, munis d'appareils radiotélégraphiques, partiront tous les dimanches et jeudis du Fairchild Harbor à Longueuil, Montréal; les envolées de retour se feront les mercredis et samedis. L'itinéraire comprend une escale à Val d'Or, d'où d'autres avions font la navette jusqu'à Senneville et Amos. L'été, il y a aussi un service régulier entre Val d'Or et Chibougamau et la région de la rivière Florence.

Le voyage par chemin de fer entre Montréal et Val d'Or dure ordinairement 22 1-2 heures. L'avion rendra grandement service aux ingénieurs miniers, dont le temps est précieux.

Lorsque la circulation sur cette route sera plus intense, la compagnie augmentera le nombre d'hydravions dans les deux directions. Pour assurer le confort et la sécurité des passagers, cinq postes de radio ont été installés sur le parcours de sorte que durant toute l'envolée l'avion pourra se tenir en communication avec la terre.

M. Frank Young pilote au service de la Dominion Skyways depuis plusieurs années, aura la surveillance des avions de ce nouveau service.

On projette aussi un service de taxis pour transporter les passagers de l'hôtel Mont-Royal à Longueuil.

x x x

Vidette Gold

Au cours d'avril Vidette Gold Mines a bocardé 1,051 tonnes de minerai. La récupération a été de 910 onces d'or et de 2,600 livres de cuivre, se traduisant par une valeur de \$18,000.

x x x

Développement de la Noranda
 Un film sonore, illustrant la

découverte, le développement et les travaux présentement en cours à la mine Noranda a été projeté sur l'écran, à l'École Polytechnique, 1430, rue Saint-Denis, à 7 h. 45 p.m. le 26 mai, sous les auspices de l'Association des Prospecteurs de la province de Québec.

Cette représentation a été donnée par M. Bertrand T. Denis, du ministère provincial des Mines, bien connu dans les cercles miniers de Montréal. M. Denis a donné récemment une série de causeries sur l'industrie minière. L'invitation était gracieuse. Il y avait foule.

x x x

L'or à son prix

Il y aura réunion, à Londres, au sujet de l'étalon-or. On ne croit pas que le prix de l'or soit baissé. Les intéressés des Banques d'Angleterre, du Canada et autres colonies ont déclaré qu'il n'était pas question de diminution de prix.

x x x

Certificats en minéralogie

Les étudiants en sciences de l'Université Laval viennent de terminer leurs examens.

Remportent leur premier certificat, le Frère Hubert de l'Académie Commerciale, en Chimie, le R. Père Léo Morin, des PP. de Sainte-Croix, en minéralogie, M. Paul Lefebvre, en minéralogie également.

Fête intime

A l'occasion de son départ pour Val d'Or, Abitibi, M. Aurèle Houde a été fêté par ses amis, à Laurierville, Mégantic, chez M. et Mme Julien Roberge, où le plus cordial accueil a été fait aux invités.

On présenta au héros de la fête une bourse. Durant la soirée, il y eut chant, musique et autres amusements, qui firent passer à tous des heures joyeuses.

Nous souhaitons à cet ami tout le succès qu'il mérite.

Ste-Rose-de-Poulieries

Caisse populaire: C'est chose faite dans notre paroisse. Une caisse a été fondée, vendredi, le 7 mai, par M. Emile Girardin, envoyé de la Caisse Centrale de Montréal. Les souscriptions des parts sociales à date, ont dépassé les espérances des promoteurs mouvement.

Soixante paroissiens ont souscrit des parts. Ces dernières de \$5.00 chacune ont été payées. Leur nombre est déjà de 140. C'est d'autant plus beau que la paroisse est toute jeune. On compte sur les succès de la Caisse pour rendre, par la suite, des

services à tous nos co-patriotes.

Cette fondation a été faite à la demande de l'U. C. C. de Ste-Rose-de-Poulieries et des autres Cercles des paroisses voisines qu'ait déjà leur caisse.

x x x

Enfant disparue: Une fillette, cinq ans, enfant de M. Albert Lambert, Rang 8 et 9, partie ouest de Poulieries, est disparue, le 14 mai, vers 4 heures p.m. de la résidence de ses parents. Les parents se mirent à la recherche eux-mêmes. Ils eurent tôt fait de demander aux voisins de les aider. Toutes les recherches sont demeurées vaines. On a fouillé les bois avoisinants. On croit que la fillette s'est engagée

dans les bois et qu'elle y a trouvé la mort. La fatigue et le froid auraient eu raison d'elle. Nos regrets à la famille.

—M. Paul Baillargeon est revenu de l'Hôpital de Cartierville, à Montréal. Il a passé un mois sous les soins du Docteur Samson.

—Mademoiselle Fernande Simard, élève au Couvent de Macamic, est venue passer quelques jours dans sa famille.

—Madame E. Chagnon, de Montréal, est venue en visite au Presbytère de la paroisse.

—J'peux pas boire, le médecin me le défend; j'ai de l'arthrite sèche.

—Ben, c'est pas le régime sec qui peut la rendre humide.

Comment

LE MOTEUR A SOUPAPES EN TÊTE DE CHEVROLET

accroît la performance... tout en vous épargnant de l'argent

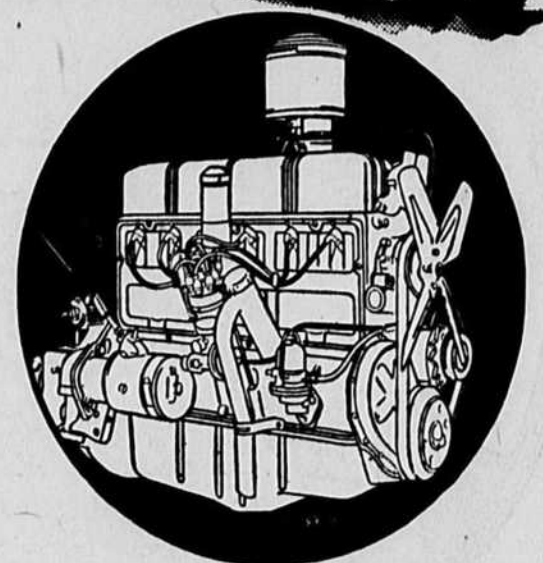
L'auto complet—complètement nouveau



VOUS entendez dire à des propriétaires de Chevrolet qu'ils obtiennent 25 milles et même davantage au gallon d'essence. D'autres sont enthousiasmés de la performance du Chevrolet. Ces gens n'exagèrent pas, ils disent la pure vérité. Et voici pourquoi: Chevrolet est le seul auto à bas prix possédant un moteur à soupapes en tête. Le grand avantage, c'est qu'un moteur à soupapes en tête extrait 10% plus d'énergie que tout autre genre de moteur de chaque gallon d'essence. Conséquentement, l'essence vous coûte moins cher au mille.

Et le moteur à soupapes en tête donnant une performance exceptionnelle, vous le trouvez dans tous les avions, autos et canots de course qui détiennent de grands records.

Conduisez un Chevrolet si vous voulez une meilleure performance et une économie incomparable! Faibles paiements mensuels suivant le mode General Motors de paiements à termes.



\$745

COUPÉ D'AFFAIRES MASTER A 2 PLACES

livré à l'usine, Oshawa. Taxes du gouvernement, licence et fret à coût additionnel. (Prix sujets à changer sans avis.)

CHEVROLET

... pour le transport économique

C-1478F

Abitibi Auto Service Reg'd, - La Sarre
 B. FERRON, - AMOS.

POUR L'EMBELLISSEMENT DE LA MAISON



LES PEINTURES Murphy

28

belles couleurs

THE MURPHY COMPANY LIMITED
 MONTREAL - TORONTO - HALIFAX - WINNIPEG

PRODUIT PAR LES FABRICANTS DE NARVO

EN VENTE CHEZ
 G.-A. BRUNET, Amos, Qué., J.-V.-L. BILODEAU, Senneville;
 L.-EDMOND Morin, Lacarre; ALBERIC COBLETTE, Dupuy

Courrier de Roquemaure

Actualité de la Colonie. — (D. N. C.) — La majeure partie de nos colons, de bonne foi, travaillent à l'essouchement de leurs lots avec une ardeur inlassable. Espérons que leur dévouement sera couronné de succès dans un avenir prochain.

Note personnelle. — M. Hermas Beaudoin visitait des parents et amis à La Sarre, le 2 mai. Il est revenu enchanté du bon accueil dont il a été l'objet.

Notes sociales. — M. Camille Michaud, de Ste-Hélène, vient d'être nommé gérant de notre syndicat coopératif. Il est arrivé parmi nous le 7 mai. Nous lui souhaitons le bienvenue.

— Mlle Alice Guimont quittait sa famille le 12 mai pour se rendre chez des parents de La-Reine, de là elle se rendra à Québec pour visiter parents et amis. Nous lui souhaitons, bon voyage.

— M. et Mme Amédée Bélanger ainsi que M. et Mme Voisine étaient de passage à Rouyn le 9 mai.

— M. le curé Ephrem Halde, M. Robert Pelletier et Madame Langevin de Palmarolle furent de passage dans notre localité le 7 mai.

— Mme Y. Charbonneau de La Sarre était l'invitée de Mlle Adrienne Bélanger Inst. le 12 mai.

Pensée. — Les mots sont du pain ou du poison.

Colons -- Abitibi -- Témiscamingue

Environ deux mille hommes et jeunes gens aspirent à devenir colons. La plupart se sont adressés à la Société Diocésaine de Colonisation et désirent profiter des avantages du plan Auger-Rogers qui comporte qu'une somme de douze millions sera dépensée pour

Le Père O. Pelletier

Les 6 et 7 juin, le R. P. Pelletier, o. m. i., colonisateur sera l'objet de touchantes manifestations de la part des paroissiens de Saint-Sauveur.

L'on fêtera son 50ième anniversaire de sacerdoce.

Le R. P. Joseph-Octave Pelletier est né à Saint-Roch de Québec, le 16 décembre 1860. Il fit ses études au Séminaire de Québec. Entré dans la congrégation des Oblats de Marie Immaculée, il y fut ordonné prêtre le 4 juin 1887.

La plupart des endroits où il a passé lui doivent la préparation de fêtes religieuses et nationales. A Ville-Marie, il a dirigé des excursions de colonisation, érigé une grotte en l'honneur de la Vierge de Lourdes; puis il a contribué dans cette région à la formation de huit paroisses, entre autres Cobalt, dont il a été le premier missionnaire.

Prochain mariage

On annonce le mariage de mademoiselle Yvonne Audet, autrefois de Loretteville, fille de M. J.-L. Audet, avec M. Thomas Albert, fils de M. Thomas Albert. La cérémonie sera célébrée à Amos, le 10 juin à 9 heures. Pas de faire-part.

les colons. On croit que les premiers départs s'effectueront avant deux semaines pour l'Abitibi, le Témiscamingue et la Gaspésie. Cette déclaration a été faite par Mgr Boulet, président de la Société Diocésaine de Colonisation. On va s'efforcer de combler les cadres des six paroisses de colonisation, déjà organisées en Abitibi et des trois autres en formation. Cette année, la colonisation ne se fera seulement dans les centres éloignés, mais partout où il y aura des lots disponibles. On donnera de l'encouragement aux jeunes.



A ceux qui souffrent de maux de tête

Les maux de tête se font sentir dans les régions de la tête A, B, C, D, E, F. Pour connaître leurs causes lisez attentivement la circulaire incluse dans chaque boîte.

Pour soulager les douleurs périodiques, migraines, mal de dos, rhumes, grippe, etc., prenez les Capsules Antalgine.

ANTALGINE
EN VENTE PARTOUT 25¢

A Colombourg

Le résultat officiel de l'élection municipale de Colombourg vient de nous être communiqué par M. D.-H. Dallaire, président d'élection. En voici le détail:

M. T.-E. Morissette a été élu à la charge de maire par une majorité de 35 voix sur son adversaire, M. Joseph Dion. M. Joseph Lebrun a remporté une majorité de 27 voix sur son adversaire, M. Anatole Gélinas, à la charge de conseiller au siège no. 3;

M. Johnny Goulet a été élu conseiller au siège no 6 par une majorité de 35 voix sur son adversaire, M. Narcisse Bédard.

Le total des votes donnés a été de 111.

Ville-Marie (Témisca)

Un citoyen de Saint-Jean Port-Joli, est mort dans la personne de M. Ferdinand Caron, hôtelier. Il était le père de M. Romuald Caron, Ville-Marie, Témiscamingue. Nos sympathies.

Lorrainville (Tém)

Pasteur que l'on fête. — Lundi, le 10 mai, à l'occasion de la fête de leur dévoué pasteur, les élèves de l'école du village de Lorrainville ont voulu lui donner un témoignage public de leur reconnaissance.

Le matin, à la messe, il y eut communion générale des enfants. Le chant fut pieusement exécuté par les élèves. A 4 h. p.m., avait lieu les exercices du mois de Marie et la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement. Enfin le soir, à 8 h., M. le curé J.-A. Gauvin, accompagné de plusieurs confrères, se rendait à la salle paroissiale pour recevoir les hommages de ses chers enfants. Il y eut chant, musique, marche, saynètes et déclamations. Tous, garçonnets et fillettes, remplirent leurs rôles avec grâce et aisance, à la grande satisfaction de M. le curé, de leurs parents et de l'assistance nombreuse.

La bonne tenue et la diction soignée des élèves furent particulièrement remarquées, et l'arrivée des charmants bébés apportant la requête finale fut applaudie avec enthousiasme. En un mot, le succès a su répondre à l'initiative et au dévouement des religieuses organisatrices de cette démonstration.

A la fin de la séance, M. le curé remercia d'abord les religieuses et félicita en termes émus ses chers enfants. Il eut aussi d'aimables paroles à l'adresse de Mgr Geoffroy, son digne prédécesseur, qui avait bien voulu rehausser la fête de sa présence.

On remarquait, en outre, de l'Évêque d'Haileybury: le Rév. Victor Cormier, chancelier, M. A. Morin, procureur, de même que Mgr Eug. Geoffroy, d'Angliers, le R. P. Jutras, Sup. et curé de Ville-Marie, R. P. L.-P. Martel, missionnaire des indiens, R. P. N. Dubois,

MATIN, MIDI ET SOIR!



"Nous savions que les Kellogg's Corn Flakes étaient délicieux pour le déjeuner... mais nous avons découvert qu'ils ne le sont pas moins au lunch, au souper, et comme collation dans la soirée!"

Croquants, nourrissants, très digestibles, les Kellogg's sont, à toute heure du jour, l'aliment sain par excellence. Et toujours frais comme au sortir du four—grâce à un sac intérieur breveté, scellé à chaud.

Prêts à servir avec de la crème ou du lait. Préparés à London par la Sté Kellogg. Chez tous les épiceries.

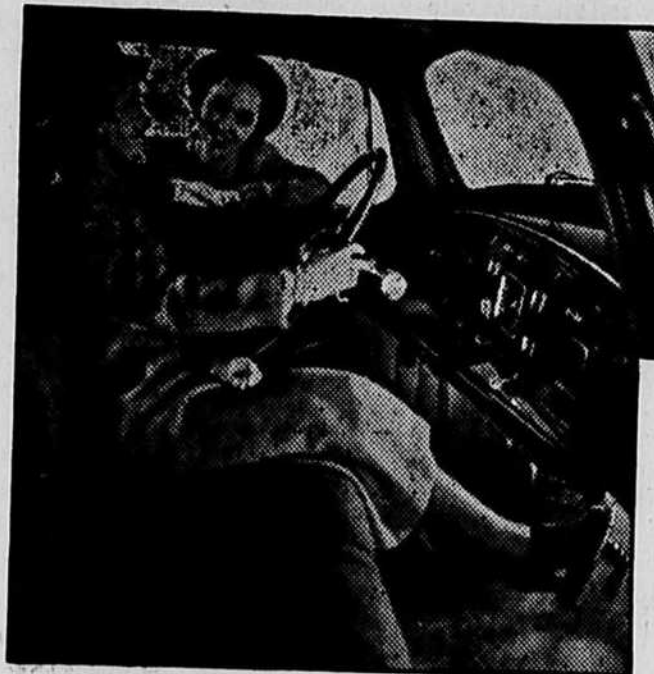


Kellogg's CORN FLAKES
Cuisson soignée • Emballage savant... Et quel goût!

tous de Ville-Marie; MM. les curés L.-Z. Moreau, de St-Bruno-de-Guigues; L.-A. Gauthier, de St-Edouard-de-Fabre; J.-N. Palchat et L. Leroux, de Noranda; C. Perron, de Rollet, M. E. Vincent, U. Cobalt; M. Henri Paquin, de New-Liskeard; M. et Mme Royer (Insp. des écoles primaires), M. et Mme Jeannotte, de l'Unité Sanitaire, Dr Barrette, de l'Hôpital V.-Marie. etc.

Pour terminer la fête, à 11 h., notre curé fit servir, à son profit, avec son affabilité coutumière, un appétissant réveillon à tous ses dignes confrères venus de loin, lui témoigner leur estime à cette occasion.

"QUOI! PAS DE BRAS DES VITESSES?"



"Non, certes. J'ai dit adieu à l'ancienne manière de conduire dès que j'ai essayé la Sélection Automatique des Vitesses de Hudson. Pas de levier de vitesses à manier, pas de pédale d'embrayage à pousser. Un geste du doigt, une pression du pied et les vitesses se changent. Rien de plus simple, rien de plus sûr, rien de plus facile. C'est le plus grand perfectionnement de ces voitures, qui sont les plus belles que j'ai vues. Ceux qui le veulent peuvent conserver l'ancien bras des vitesses, mais essayez une fois cette nouvelle manière de conduire et vous l'adopterez vous aussi."

NOUVELLE MANIÈRE DE CONDUIRE!

La Sélection Automatique des Vitesses est adaptée à tous les Hudson et Terraplane de 1937, au gré de l'acheteur, moyennant un léger supplément.

\$864 (plus taxe fédérale \$51, total \$915) et plus pour le Terraplane Standard, \$910 (plus taxe fédérale \$55, total \$965) et plus pour le Terraplane de Luxe, \$1090 (plus taxe fédérale \$73, total \$1163) et plus pour le Hudson Six Custom, \$1173 (plus taxe fédérale \$80, total \$1253) et plus pour le Hudson Mail de Luxe, au détail à Tilbury, prêt à être livré. Le prix le plus bas est celui de Cash. Pour connaître le prix de livraison chez vous, ajoutez simplement le coût de la licence, du transport jusqu'à votre localité, et les taxes locales, s'il y en a.

Tous les prix cités comprennent l'équipement suivant: pare-chocs en avant et en arrière, avec gardes; une roue, un pneu et une chambre à air de rechange; ornement de radiateur et double essuie-vitre; stabilisateur; verre incassable. Les prix des Hudson et de Super-Terraplane comprennent aussi les couvertures des ressorts.

Déduction sera faite du prix du verre incassable, si l'acheteur n'en veut pas et que les lois provinciales ne l'exigent pas. Les autres accessoires aux prix des vendeurs.

Informez-vous de nos nouveaux systèmes de finance de Hudson. Conditions de paiement selon vos désirs.

HUDSON MOTORS OF CANADA LIMITED, Tilbury, Ontario

GARAGE CHARETTE

Tél. 140a, AMOS, Ave. Authier



1837

LA VILLE CITADELLE
Savez-vous que... ?
... Québec est la seule ville citadelle de l'Amérique du Nord... que le gin de Kuyper a toujours la même uniformité de goût et la réelle saveur de Hollande qui a satisfait les palais des Canadiens depuis plus d'un siècle.

Nouveaux et commodes flacons PLATS

40 ONCES, 265

26 ONCES, 190

10 ONCES, 85¢

Cette Réelle Saveur de Hollande

GIN de Kuyper

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande—Maison fondée en 1695.

HUDSON No. 1 PARMIS LES PRIX MODÉRÉS **TERRAPLANE No. 1 PARMIS LES BAS PRIX**

AU MEXIQUE

Une ville minière ensevelie

Mexico, 28. — Un grand barrage qui s'est éventré hier a précipité une avalanche de boue, de sable et de pierres sur la ville minière de Tlalpujahua, dans l'état du Michoacan. Un officier d'une compagnie minière estime qu'au moins 100 personnes ont perdu la vie.

On affirme que le nombre des morts atteindrait probablement les 500.

Le barrage, qui était construit une haute altitude dans les montagnes de la sierra Tlalpujahua, au nord-est du Michoacan, servait à retenir les dépôts sortis des cuves après l'extraction de l'or aux usines de raffinage de la Dos Estrellas Mining Company, contrôlée par des capitalistes français.

La ville était encore plongée dans un profond sommeil.

Une masse qu'on estime à 3,000,00 de tonnes de boue, de sable, de gravier et de pierres, descendant en avalanche sur la pente de la montagne, se précipita sur la ville.

Les autorités minières croient que ce désastre, qui s'ajoute aux troubles ouvriers de l'heure, forcera peut-être la compagnie, qui emploie environ 5,000 hommes, à suspendre ses opérations.

Les ingénieurs de Mexico expliquent que les mines de la Dos Estrellas produisent presque exclusivement de l'or et que le résidu boueux que contenait le barage était le minerai sorti des cuves après l'extraction de l'or par le procédé du cyanogène.

Le tiers de la ville, 700 maisons furent détruites.

Enfants blessés

La Sarre, Abitibi, 26. — (D.N. C. — Deux jeunes enfants de notre localité ont été blessés, dont l'un grièvement, récemment, quand une automobile les a frappés sur la route. Il s'agit des fils de M. et Mme Eugène St-Pierre. Le premier souffre d'une fracture du crâne et l'autre d'une jambe brisée.

Cours de Prospecteurs

L'hon. M. Onésime Gagnon, ministre des Mines et des Pêcheries, a communiqué hier à la presse la liste des cours de prospection minière donnés d'ici au 30 juin, dans la province, avec les endroits où ils seront donnés et les noms des conférenciers:

31 mai au 2 juin inclusivement: Ste-Anne-des-Monts, l'abbé J.-W. Laverdière.

1er juin au 5 juin inclusivement: Mont-Joli, Léo Brossard.

3 juin au 5 juin inclusivement: Mont-Louis, l'abbé J.-W. Laverdière.

7 juin au 9 juin inclusivement:

EXCURSIONS

ALLER ET RETOUR DE QUEBEC, LEVIS, CHARNY, ST-ROMUALD

VENDREDI, 4 JUIN

Départ Québec (gare du Palais) 8.15 p.m. (heure solaire)

Cochrane.	\$ 9.	AMOS.	\$ 7.00
Kapuskasing.	\$10.	BARRAUTE.	\$ 6.50
Noranda.	\$ 8.	HEARST.	\$10.50
Taschereau.	\$ 7.	LA REINE.	\$ 8.00
		LA SARRE.	\$ 7.50
		LA TUQUE.	\$ 2.50
		RETOUR jusqu'au MARDI,	
		8 juin, excepté La Tuque,	
		LUNDI 7 juin.	

Départ Québec (gare du Palais) 10.45 p.m. (heure solaire)

Chicoutimi.	\$4.55	Chambord.	\$3.50
---------------------	--------	-------------------	--------

ARVIDA.	\$4.45	HEBERTVILLE.	\$4.00	DOLBEAU.	\$4.70
JONQUIERE.	\$4.35	ST-FELICIEEN.	\$4.15	ROBERVAL.	\$3.80

RETOUR jusqu'au LUNDI, 7 juin

Pour plus amples détails, consultez l'agent du

CANADIEN NATIONAL

Rouyn, B.-T. Denis. (?) : Amqui, Léo Brossard. 7 juin au 9 juin inclusivement: 18 juin au 23 juin inclusivement: Gaspé, l'abbé J.-W. Laverdière. Matapédia, Léo Brossard. 7 juin au 11 juin inclusivement: (?) : Matane, Léo Brossard. 10 juin au 12 juin inclusivement: 21 juin au 23 juin inclusivement: Chandler, l'abbé J.-W. Laverdière. Amos, B.-T. Denis. 12 juin au 17 juin inclusivement: 24 juin au 29 juin inclusivement: St-Charles-de-Caplan,

Les Nazis écrasés

En Hollande, le gouvernement de coalition Hendrikus Colijn a reporté une éclatante victoire aux élections générales tenues, mercredi. Il en a été de même des Communistes qui ont perdu l'un des quatre sièges qu'ils avaient à la Chambre.

La Chambre des députés se compose comme suit:

Coalition gouvernementale	
Catholiques romains.	31
Anti-révolutionnaires.	17
Chrétiens.	8
Libéraux démocrates.	6
Total.	62
Opposition	
Démocrates.	23
Libéraux.	4
Nazis.	4
Communistes.	3
Réformistes.	2
Union démocratique.	2
Total.	38

La majorité du gouvernement est de 24 voix sur les groupes d'opposition.

Léo Brossard. 28 juin au 30 juin inclusivement: Val d'Or, B.-T. Denis. (?) Dates à être acceptées par Léo Brossard. (Signé) MAURICE ARCHAMBAULT.

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

Dow BIÈRE OLD STOCK



FONDÉE I L Y A 147 ANS DBIF

Savez-vous que..

Pontiac est le seul auto à bas prix avec

Pistons Anolite

50% plus légers, plus durables. Les pistons Anolite allègent la charge du moteur . . . réduisent le coût de l'essence et de l'huile . . . accroissent de 150% la durée des coussinets.

L'AUTO LE MOINS CHER AVEC—

EMPATTEMENT DE 117 POUCHES Pour la spaciosité, l'élégance et le confort.

MOTEUR SIX CYLINDRES DE 89 CHEVAUX Pour plus de puissance et de douceur . . . une meilleure performance . . . avec la plus grande économie.

GENOUX MÉCANIQUES ET DIRECTION CENTRALISÉE Donnant le plus haut degré de confort et de facilité de conduite.

CADRE A QUADRUPLE CANTILEVER A DOUBLE FORCE Donnant la fondation d'acier la plus rigide pour la carrosserie Fisher monacier à toit-tourrelle. P-327F



\$925 (Coupé sport avec strapontins)

Sur livraison à l'usine, Oshawa, Ont. Taxes du gouvernement, licence et fret à coût additionnel. (Prix sujets à changer sans avis.)

Pontiac

S'ORIENTE VERS UN RECORD DE VENTE ET UN BRILLANT AVENIR

Abitibi Auto Service Reg'd, La Sarre LA FOREST & BOIVIN, - AMOS

UN APPEL A TOUS LES COLONS - - LE FJU

Un appel à tous les colons —
Le feu

La saison d'été est toujours appréciée, mais rien n'empêche que parfois, elle comporte ses dangers elle aussi. Il y a la sécheresse. Celle-ci est une source d'ennuis. Il y a aussi, vu le beau temps, le travail sur les terres aux abords des forêts; le travail d'abatis, etc. Le gouvernement provincial a fait appel aux colons pour les inciter à prendre les mesures nécessaires pour éviter les feux de forêts.

Le Ministre intérimaire des Terres, l'Hon. M. Duplessis, a adressé une lettre circulaire à tous les membres du clergé pour lui demander son appui et sa collaboration auprès des colons pour les induire à bien protéger la forêt. Cette lettre dit:

"L'esprit patriotique dont notre clergé a toujours fait preuve et le désir de servir la communauté, qu'il manifeste en toutes occasions, nous incitent à faire auprès de vous une démarche qui, nous en sommes sûrs, assurera pour beaucoup la sauvegarde d'une de nos plus grandes richesses nationales, la forêt!

Au prône

"Nous vous demandons, à votre prochain prône et au cours des dimanches de la saison, d'insister auprès de vos paroissiens afin qu'ils observent rigoureusement les lois provinciales édictées pour assurer la protection des forêts contre l'incendie et prennent toutes les précautions nécessaires pour prévenir les feux dans les bois et aux alentours.

"Vous savez quelle richesse les feux de forêt nous ont fait perdre et il est à peine nécessaire de signaler que la plupart du temps les conflagrations sont causées par des feux d'abatis.

"Nous nous souvenons encore des feux de mai 1932 et juin 1933 qui furent si funestes aux colons de Val-Alain, de Villeroy et de Joly, dans le comté de Lotbinière. Dans le village de Val-Alain seulement, 28 constructions furent rasées par les flammes et il ne resta que 4 maisons et une grange. La perte d'une chapelle, d'une gare, d'un bureau de poste, du pont neuf de Rivière-du-Chêne et de milliers de cordes de bois; tel fut le triste bilan de cet incendie causé par des abatis allumés dans une période de sécheresse. En 1935, des millions de pieds de bois sur pied utilisables par l'industrie ou pour le chauffage furent détruits dans la vallée de la Matapédia.

Fléau à éviter

"Le gouvernement veut éviter la répétition de tels fléaux. Certes, les autorités comprennent qu'il est nécessaire pour le colon de faire brûler son abatis, afin de préparer sa terre à l'agriculture, et c'est pourquoi l'administration provinciale a établi le régime des permis.

"Avec un permis le colon peut détruire les abatis quand les conditions sont favorables. Le per-

mis s'obtient du garde-feu du district et n'est valide que pour une période déterminée et peut être annulé en tout temps; il ne peut être utilisé pendant les sécheresses exceptionnelles ni lorsque souffle un vent violent. D'une façon générale, le temps le plus propice pour brûler un abatis est après 4 heures de l'après-midi, lorsque le vent est tombé et que l'humidité commence à naître."

"Cependant, même à cette heure de la journée, le colon doit surveiller son feu d'abatis jusqu'à extinction complète; c'est dire qu'on ne doit jamais allumer un abatis le samedi après-midi.

"De plus, les déchets d'abattage doivent être, au préalable, disposés en rangées ou en tas à une distance d'au moins 50 pieds de la forêt.

Le colon peut être poursuivi

"Monsieur l'abbé, vous feriez une œuvre éminemment patriotique en donnant toutes ces explications aux colons et en leur démontrant qu'il y va de leur intérêt de demander et d'utiliser un permis en temps propice.

"Voudrez-vous insister pour que, ce printemps, le brûlage des abatis se fasse le plus tôt possible. Il se peut, en effet, que le service de la protection soit obligé de suspendre l'émission des permis durant une période dangereuse, à cause des conditions atmosphériques.

"Rappelez aussi aux colons que les permis de brûler ne les soustraient pas à l'obligation de payer les dommages qu'ils peuvent causer à la propriété d'autrui, si le feu de leurs abatis s'y propage.

"Enfin, le colon doit savoir que s'il met le feu sans permis il enfreint la loi et peut être poursuivi avec rigueur.

Le permis de circuler en forêt

"Nous continuons à obliger les personnes qui veulent pénétrer et circuler dans la forêt à se munir, au préalable, d'un permis de circulation. L'intérêt public réclame l'application d'une telle mesure. Nous vous prions d'indiquer à vos ouailles que cette mesure ne vise pas tant à empêcher les gens de pénétrer dans la forêt — les permis sont accordés facilement et gratuitement — qu'à exercer une surveillance sur les allées et venues de tous ceux qui vont dans les bois.

"Le service peut ainsi établir les responsabilités de chacun, retracer les coupables et les punir comme ils le méritent.

"L'heure est plus grave que jamais. Vu le nombre sans cesse grandissant de ceux qui retournent à la terre, le gouvernement a le droit de compter que les nouveaux colons — qu'il aide de toutes les façons — lui donnent une intelligente coopération, en observant les lois et règlements de la protection forestière.

"Le gouvernement compte beaucoup sur l'influence du clergé pour arriver à cette fin. Nous insistez sur l'importance que joue la forêt dans l'économie du pays et sur la nécessité qu'il y a de la préserver des atteintes du feu."

Montréal et la Colonisation

La Ville de Montréal ne devrait pas tarder à donner aux aspirants-colons l'allocation nécessaire à leur établissement dans le nord de Québec. Un grand nombre de colons attendent cette décision pour partir pour le Nord où ils vont s'installer et tenter fortune.

Le tourisme

L'honorable Jos. Bilodeau, ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Tourisme, vient de présenter à la Chambre un nouveau bill intitulé "Loi concernant le tourisme." Cette mesure prévoit la création d'un "Office du Tourisme", et d'une Fédération désignée sous le nom de Fédération des Syndicats d'Initiative, aux fins d'activer et de développer en collaboration l'industrie touristique. La nouvelle loi est d'autant plus importante qu'elle permet au ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce, de subventionner les écoles de tourisme.

Moscou, 27. — Les trois avions russes partis de Rudolf Island pour le pôle nord, afin de secourir les quatre explorateurs soviétiques campés pour un an à environ douze milles du pôle, portent à leur bord neuf tonnes de nourriture, combustible, instruments scientifiques et munitions, de même qu'une tente.

Les choses politiques à Québec

(Suite de la page 1)

faire plus qu'elle ne fait actuellement. "Nous ne pouvons pas, dit-il, charger le budget davantage sans affecter le crédit de la Province. Nous avons trop de problèmes à régler pour continuer à dépenser ainsi de l'argent non pour le travail mais pour le chômage."

x x x

A la Chambre, à Québec, mercredi après-midi, M. Boyer (Châteauguay), qui porte des lunettes, les a enlevées pour frapper M. Candide Rochefort. Le député de Lévis, M. Larochelle, a évité cette bousculade, en arrêtant, dans sa marche, M. Rochefort qui allait à la rencontre de M. Boyer pour régler son différend.

x x x

Le bill des Ecoles Catholiques de Montréal a été amendé par la Chambre Haute (Conseil Législatif). L'Assemblée Législative a ratifié les amendements.

x x x

L'hon. T.-D. Bouchard a réaffirmé à la Chambre qu'il n'a jamais été contre les contrats collectifs; contre l'adoption de bonnes lois, mais qu'il est contre des lois qui ne disent pas exactement tout ce que le gouvernement veut leur faire dire ne réalité.

Salaires raisonnables

Bureau d'arbitrage — Conventions collectives — La loi en force, le 1er septembre — Employeurs forcés de contribuer aux fonds de la Commission.

On se rappelle que la semaine dernière, vendredi, M. Duplessis, Premier Ministre de la Province de Québec, ajournait forcément la Chambre, parce que le Conseil Législatif ou la Chambre Haute refusait d'adopter une loi de réforme des tribunaux, et parce que le Chef de l'Opposition, M. Bouchard, insistait pour que le Parlement adopte à la présente session la loi des salaires raisonnables, cette loi promise par le Chef du Gouvernement, lors des dernières élections générales.

M. Duplessis ajourna de force, en fixant la séance à mercredi avant-midi. Aussi, à la reprise des

travaux, il présenta la loi en question des salaires raisonnables. Nous en avons donné un résumé, il y a un mois environ, alors que des députés laissaient prévoir ce que serait cette loi. Cependant, il y a eu, à la toute dernière minute, des modifications, et nous tenons à rappeler de nouveau ce que sera la nouvelle loi adoptée.

La loi s'applique à tous les salariés qui ne se sont prévalus ou qui ne désirent pas ou ne peuvent pas se prévaloir de la Loi relative aux salaires des ouvriers; 2° dans tous les cas où il est démontré au bureau d'arbitrage composé de cinq membres, qu'une association de salariés ne peut s'entendre avec une association d'employeurs ou avec un ou plusieurs employeurs contractant à titre personnel pour adopter une convention collective de travail en vertu de la dite loi relative aux salaires des ouvriers.

La présente loi ne s'applique pas à l'agriculture, au colon, au garçon de ferme et au domestique travaillant dans une maison privée.

La Commission d'arbitrage sera composée de cinq membres nommé par le Lieutenant-Gouverneur en conseil qui fixe leur traitement et désigne parmi eux le président et le vice-président. Cette Commission subsiste malgré toute vacance qui pourra se produire parmi ses membres. Elle aura son bureau à Québec, mais d'autres endroits de session pourront être établis. On indique tous les pouvoirs et devoirs du bureau d'arbitrage. Ce bureau pourra déterminer les heures de travail; la durée des journées; les salaires, etc. Ces salaires peuvent varier suivant les régions.

Pour le travail des gens âgés de moins de dix-huit ans, le tribunal d'arbitrage aura le droit de faire des enquêtes et soumettre au lieutenant-gouverneur en conseil ses conclusions et suggestions.

Tout comité de conciliation formé en vertu de l'article 9 comprend autant que possible un nombre égal de représentants des salariés et des employeurs professionnels et est présidé par un délégué de l'Office. Le Comité de conciliation doit, dans le délai et à l'endroit fixés par le bureau d'arbitrage, convoquer une conférence des salariés et employeurs professionnels et est présidé par un délégué de l'Office. Le Comité de conciliation doit, dans le délai et à l'endroit fixés par le bureau d'arbitrage, convoquer une conférence des salariés et employeurs professionnels du métier, de l'industrie, du commerce, de la profession ou de l'occupation visée, recevoir les représentations des intéressés en vue d'arriver à une entente entre eux pour la détermination des conditions raisonnables de travail et faire rapport au bureau d'arbitrage.

Des pénalités très sévères ont été adoptées pour tous patrons, gérants, employeurs ou sous-employeurs qui verront à éluder une des prescriptions faites par le bureau d'arbitrage. Il y aura amendes et prison. L'employé n'a pas plus le droit de permettre à son patron d'éluder la loi ou de n'en appliquer qu'une partie ou l'autre. Si l'employé favorise son patron, les deux employé et employeur deviennent responsables.

Toutes les dépenses que fera le bureau d'arbitrage seront payées à même le fonds consolidé du revenu. A tous les trois mois, le bureau d'arbitrage devra faire rapport au ministre des dépenses encourues pendant ce terme. Les employeurs seraient appelés à contribuer au fonds de la nouvelle Commission.

A partir du 23 Mai 1937, le salarié n'aura pas le droit d'acheter ou se faire céder des intérêts, obligations, actions dans une in-

(Suite à la page 6)

Permaments ! Permanents !

Voulez-vous conserver votre chevelure souple et soyeuse ? Confiez-vous aux coiffeuses d'expérience du "Salon Moderne". Permaments à l'huile. On ne brûle ni ne jaunit les cheveux.

Venez; que vous ayez fait ou non un appointment.

Miles CAOUCETTE

(En haut du magasin
Frs. Caouette Enrg., Amos.
28-4-11 juin

AVIS PUBLIC

Cour de Magistrat—District d'Abitibi

No 5490 } VAL D'OR LUMBER
COMPANY LIMITED
de Val d'Or, demanderesse; vs LEO HOULE, du même lieu, défendeur, à

savoir: Comme appartenant au dit défendeur, la demie (1/2) ouest du lot de terre portant le No soixante et un—soixante et quatorze (61-74) du cadastre officiel du village de Val d'Or, P.Q.—avec bâtisses, circonstances et dépendances, sera vendu à la porte de l'église paroissiale de Val d'Or, P. Q., MERCREDI le SEIZIEME jour du mois de JUN 1937, à ONZE heures de l'avant-midi.

Le shérif,

J.-U. DUMONT.

Bureau du shérif,
Amos, le 25 mai 1937.

PAUL D'ARAGON

Ingenieur Civil

Spécialité: — MINES

2335, rue Hampton,

MONTREAL

Téléphone: Dixter 8777

ARCHITECTE

Auguste Martineau

AMOS, rue Principale,
(Edifice Brunet)

VAL D'OR, rue Principale,
(Edifice Kirkland)

ROUYN, rue Principale
(Edifice Blante)

Plans — Devis — Surveillance

GIN CANADIEN
CROIX
melchers
Incontestablement meilleur